

Analyse des réseaux d'action locale pour le développement social dans neuf territoires montréalais

Rapport de recherche

Angèle Bilodeau, Ph.D.
Carole Clavier, Ph.D.
Marilène Galarneau, M.Sc.
Marie-Martine Fortier, B.A.
Suzanne Deshaies, M.Ps.

MISSION

Le Centre de recherche Léa-Roback a pour mission de contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé et à l'amélioration des conditions de vie.

Le Centre assure quatre fonctions dans la communauté montréalaise :

- 1 le développement de la recherche sur les inégalités sociales de santé façonnées par les conditions de vie,
- 2 la création d'alliances entre chercheurs de disciplines variées, décideurs publics et intervenants des milieux institutionnels et communautaires pour réaliser ces recherches,
- 3 le transfert de connaissance pour traduire les résultats de recherche en action, et
- 4 la formation d'une masse critique de chercheurs œuvrant dans ce domaine.

Le Centre poursuit cette mission en collaboration avec des centres analogues à travers le monde.

Une réalisation de la Direction de santé publique de l'Agence de Montréal et du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
<http://www.centrelearoback.ca>

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Co-chercheuses principales

Angèle Bilodeau, Ph.D., chercheure à la Direction de santé publique de l'Agence de Montréal, professeure agrégée de clinique à l'École de santé publique de l'Université de Montréal et chercheure au Centre de recherche Léa-Roback

Carole Clavier, Ph.D., professeure régulière au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et chercheure au Centre de recherche Léa-Roback

Analyse des données et rédaction

Marilène Galarneau, M. Sc., Centre de recherche Léa-Roback

Élaboration de l'outil et collecte des données

Marie-Martine Fortier, B.A., conseillère en promotion de la santé, et Marthe Laurin, M. Sc., agente de planification, Direction de santé publique de l'Agence de Montréal

Suzanne Deshaies, M. Ps., CSSS de Bordeaux-Cartierville-St-Laurent – Centre affilié universitaire

Consultation statistique

Michel Fournier, M. Sc., statisticien, Direction de santé publique de l'Agence de Montréal

ÉDITION

Kathleen Gardner, agente administrative, Direction de santé publique de l'Agence de Montréal

Isabelle Thérien, adjointe administrative, Centre Léa-Roback

REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié du soutien financier des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)-Programme de recherche du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal et du Programme de subvention en santé publique (PSSP) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont été impliquées dans la démarche de planification *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*. Un merci spécial à tous les répondants des CSSS, des Tables de quartier et du milieu municipal.

© Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal (2014)

Tous droits réservés

ISBN 978-2-9814909-1-9 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Les reproductions de ce document, en tout ou en partie, sont autorisées à condition d'en mentionner la source.

Le Centre Léa-Roback est principalement financé par l'Institut de la santé publique et des populations des Instituts de recherche en santé du Canada par l'entremise de son programme de subventions programmatiques pour la santé et l'équité en santé. Il est soutenu par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 – DÉMARCHE DU PROJET ARRIMAGE DES CONCERTATIONS LOCALES DANS SEPT DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2009-2010	3
Chapitre 1 – Élaboration de l’outil de collecte et de validation des données du projet Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010	3
Phase 1 : Élaboration de l’outil de collecte de données.....	3
Phase 2 : Collecte et validation des données	4
Chapitre 2 – Cadre définitionnel	6
1. Caractéristiques des instances de concertation en développement social local	8
2. Caractéristiques des actions collectives en développement social local	8
3. Liens entre les instances	11
PARTIE 2 – LA RECHERCHE	13
Chapitre 3 – Cadre de méthode de la recherche	13
1. Territoires à l’étude	13
2. Bases de données de la recherche	13
3. Variables à l’étude	14
4. Limites des données	15
5. Traitement des données	16
Chapitre 4 – Présentation des résultats	18
Question 1 – Quelles sont les instances de concertation en développement social local dans les neuf territoires étudiés?	18
Question 2 – Comment ont émergé les instances de concertation et leurs actions en développement social local?	21
Question 3 – Quels liens collaboratifs entretiennent les instances de concertation pour le développement social local dans leurs territoires?.....	24
Question 4 – Quelles actions sont réalisées par les instances de concertation pour le développement social local?	26
Question 5 – Quels domaines du développement social sont davantage investis par les instances de concertation?.....	33
Question 6 – Quelles sont les populations cibles des 147 instances actives en 2009-2010 et quelles populations sont visées par leurs actions?	36
Question 7 – Quelle est la contribution perçue des programmes de financement au développement social local?.....	37
DISCUSSION	41
BIBLIOGRAPHIE.....	44
ANNEXES	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – CSSS et tables de quartiers participants au projet Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010.....	4
Tableau 2 – Participation des 3 classes d’acteurs à la collecte des données du projet Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010	5
Tableau 3 – Dix types de contributions à trois fonctions du développement social.....	9
Tableau 4 – Descripteurs des trois dimensions à l’étude et types de variables.....	16
Tableau 5a – Distribution des instances de concertation selon leurs types, pour l’ensemble des instances répertoriées en 2009-2010	19
Tableau 5b – Distribution des instances de concertation selon leurs types, pour les instances actives en 2009-2010.....	19
Tableau 6 – Distribution des actions selon les types d’instances de concertation, 2009-2010	19
Tableau 7a – Distribution des instances de concertation selon leur mode d’émergence	21
Tableau 7b – Distribution des actions au cours de 2009-2010 selon leur mode d’émergence	21
Tableau 8 – Distribution des instances de concertation selon leur émergence par type d’instances	22
Tableau 9a – Distribution des instances communautaires de concertation selon leur année de création et leur mode d’émergence.....	22
Tableau 9b – Distribution des instances de concertation selon leur année de création et leur mode d’émergence	22
Tableau 10 – Distribution des actions selon leur mode d’émergence par type d’instances, 2009-2010	23
Tableau 11 – Distribution des réseaux selon leur nombre d’instances et leur nombre de liens dyadiques.....	24
Tableau 12a – Distribution des liens collaboratifs selon les dyades d’instances de concertation actives en 2009-2010.....	25
Tableau 12b – Distribution des liens collaboratifs dyadiques selon le degré d’intensité de la collaboration, 2009-2010.....	25
Tableau 13 – Distribution des liens collaboratifs dyadiques selon le degré d’intensité de la collaboration et les dyades d’instances de concertation, 2009-2010.....	25

Tableau 14 – Nombre d’actions ayant contribué à chaque catégorie des trois types d’actions et pourcentage du total des actions réalisées en 2009-2010	29
Tableau 15 – Nombre d’actions contributives aux différents types d’actions et pourcentage des actions de chaque mode d’émergence, 2009-2010.....	29
Tableau 16 – Nombre d’actions contributives aux différents types d’actions et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010	30
Tableau 17 – Nombre d’actions contributives aux cinq catégories du type d’actions Résolution de problèmes et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010	31
Tableau 18 – Nombre d’actions contributives aux trois catégories du type d’actions Stratégies de développement social et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010.....	32
Tableau 19 – Nombre d’actions ayant contribué à chaque domaine du développement social et pourcentage des actions réalisées en 2009-2010.....	33
Tableau 20 – Nombre d’actions contributives aux différents domaines du développement social et pourcentage des actions de chaque mode d’émergence, 2009-2010	34
Tableau 21 – Nombre d’actions contributives aux différents domaines du développement social et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010.....	35
Tableau 22 – Nombre et pourcentage des instances actives en 2009-2010 selon leurs populations cibles	36
Tableau 23 – Nombre et pourcentage des actions selon leurs populations cibles, 2009-2010.....	36

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Contribution des actions à 3 fonctions du développement social	26
Figure 2 – Contribution des actions à la fonction planification.....	27
Figure 3 – Contribution des actions à la fonction résolution de problèmes et réponse aux besoins	27
Figure 4 – Cinq types de contribution des actions à la résolution de problèmes et réponse aux besoins	27
Figure 5 – Contribution des actions aux stratégies de développement social	28
Figure 6 – Trois types de contribution des actions aux stratégies de développement social.....	28

INTRODUCTION

Cette recherche porte sur l'action collective en développement social local qui est soutenue par différents programmes et initiatives publics ou philanthropiques prenant appui sur des stratégies d'action intersectorielle et d'action communautaire, dans une perspective de lutte contre les inégalités sociales de la santé. Elle a pour but d'étudier les caractéristiques des instances de concertation, leurs collaborations et les actions collectives qu'elles réalisent. Les questions auxquelles s'attarde la recherche sont les suivantes : Quelles sont les instances de concertation locales actives dans le développement social local? Quelle est leur origine? Quels liens collaboratifs établissent-elles entre elles? Quelles actions réalisent-elles? Quels domaines du développement social sont investis par ces instances? Quelles sont leurs populations cibles? Cette recherche a également pour but de contribuer au développement théorique et méthodologique dans l'étude des réseaux d'action collective en développement social, un domaine encore sous-instrumenté en santé publique.

Cette recherche s'appuie sur les données collectées dans le cadre du projet de soutien à la planification *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*, réalisé de 2008 à 2012 par la Direction de santé publique de l'Agence de Montréal (DSP), en collaboration avec les Centres de santé et de services sociaux (CSSS), les tables de quartier en développement social et le milieu municipal. Ce projet de soutien à la planification visait initialement à faire le portrait de l'action concertée, au palier local des territoires de table de quartier en développement social, liée aux programmes à base communautaire administrés par la DSP. Le premier but était de mieux connaître les mesures de santé publique s'inscrivant dans la stratégie de développement social, soit établir un état de la situation dans chacun des territoires afin de soutenir la planification locale et régionale de santé publique. Le deuxième but était de contribuer à la réflexion quant au potentiel d'arrimage des programmes de santé publique au palier régional. L'intérêt du projet aux yeux d'autres bailleurs de fonds régionaux, tels que la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal et Québec en forme, a conduit à élargir le projet à d'autres programmes ou initiatives de soutien au développement social. L'action en développement social local a été documentée dans neuf territoires de table de quartier pour l'année 2009-2010. Elle est celle soutenue par treize initiatives et programmes régionaux ainsi que quelques autres programmes ou sources de financement mentionnés par les répondants. L'annexe 1 en présente les titres et les bailleurs de fonds et l'annexe 2 détaille leur déploiement dans les neuf territoires.

La démarche de soutien à la planification réalisée est un exercice inédit en santé publique. Ses initiateurs ont eu à développer, selon une approche participative, un outil de collecte de données qui permettait de caractériser les instances de concertation et les actions collectives en recourant à des descripteurs standardisés, bien qu'ils étaient placés devant des actions à configurations variables, tel que c'est le cas de l'action en développement social local. Ils ont eu à développer, tester et établir une procédure de collecte et de validation des données qui a permis d'enrichir les données administratives disponibles en recourant à des informateurs clés près du terrain. Ils ont produit une analyse qualitative des données pour chacun des neuf territoires de table de quartier étudiés et l'ont validée auprès des acteurs concernés. Les neuf portraits *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* ont été publiés en 2013 (DSP, 2013a - 2013r). Quant à la recherche, elle a dû composer avec des données non prévues initialement pour des fins de recherche, ce qui a entraîné différents défis et limites théoriques et méthodologiques.



Le présent rapport de recherche comporte deux parties. Une première partie décrit la démarche du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*, son instrumentation et son cadre définitionnel. La deuxième partie présente la recherche, soit les variables à l'étude, le cadre de méthode et les résultats. Le rapport se conclut par une discussion.



PARTIE 1 – DÉMARCHE DU PROJET ARRIMAGE DES CONCERTATIONS LOCALES DANS SEPT DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2009-2010

Cette première partie présente le projet de soutien à la planification portant sur un état de situation de l'action locale concertée en développement social au palier des territoires de table de quartier. La démarche est présentée au chapitre 1. Dirigée par la DSP, cette démarche a été réalisée de 2008 à 2012 en collaboration avec les CSSS (principalement des organisateurs communautaires), les tables de quartier (coordonnateurs) et le milieu municipal¹ (conseillers en développement communautaire). Ce projet a permis de développer une instrumentation de collecte de données à partir d'un cadre définitionnel développé de concert avec le milieu, présenté au chapitre 2. Le corpus de données constitué par cette démarche a par la suite été utilisé pour la présente recherche.

CHAPITRE 1 – ÉLABORATION DE L'OUTIL DE COLLECTE ET DE VALIDATION DES DONNÉES DU PROJET ARRIMAGE DES CONCERTATIONS LOCALES DANS SEPT DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2009-2010

La démarche d'élaboration de l'outil, la collecte et la validation des données pour la production des portraits de la concertation locale dans les neuf territoires participants s'est étalée sur trois ans. La caractérisation est axée sur les instances de concertation, les liens qu'elles tissent entre elles, ainsi que les actions collectives qu'elles mettent en place. L'outil de collecte de données a conduit à une série de descripteurs standardisés qui permettent de caractériser ces actions à configurations variables que sont les actions en développement social local. Deux phases principales se distinguent : l'élaboration de l'outil de collecte et la collecte et la validation des données.

Phase 1 : Élaboration de l'outil de collecte de données

Printemps 2008 – Un premier outil de collecte de données (1^{ère} version) a été élaboré et complété par une professionnelle de la DSP avec l'objectif de dresser un portrait des actions locales soutenues par les programmes régionaux faisant appel à la mobilisation des communautés et à l'action intersectorielle. L'outil s'appuyait sur le document *Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal, DSP de l'Agence de Montréal et Coalition montréalaise des tables de quartier, 2006). La principale source de données a été les rapports d'activités des instances de concertation locales, comités ou organismes porteurs des interventions financées.

Août et septembre 2008 – L'outil a été présenté à des représentants de cinq CSSS et à cinq coordonnateurs de tables de quartier. La démarche est alors jugée intéressante par les répondants qui demandent toutefois que l'information recueillie à propos des instances de concertation locales et leurs actions soit plus pointue. La collecte de données à partir des seuls rapports d'activités apparaît alors limitée et le recours à des informateurs clés des milieux est ajouté, soit des répondants des CSSS et des tables de quartier. L'outil est alors substantiellement modifié pour soutenir une collecte plus détaillée, notamment par l'ajout de nouvelles catégories thématiques et leur déclinaison en sous-catégories. De plus, des sections sont ajoutées pour permettre aux répondants d'apporter des précisions, notamment sur les actions locales et les liens de collaboration entre les instances locales (2^e version).

¹ La Ville de Montréal compte 19 arrondissements et offre des services sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal, incluant les 15 villes de banlieue reconstituées en 2006 suite à un processus de dé-fusion ayant suivi l'adoption en 2000 de la Loi 170 consacrant la fusion des municipalités de l'île de Montréal. Dans ce rapport, nous utilisons le terme « milieu municipal » pour parler des arrondissements de la Ville de Montréal ou des villes reconstituées.



Octobre - Novembre 2008 – Cette deuxième version de l’outil est soumise à des partenaires régionaux, soit la Ville de Montréal, Québec en forme et Centraide du Grand Montréal, ainsi qu’à des gestionnaires et professionnels de la DSP. Elle fut également testée auprès de deux organisateurs communautaires de deux CSSS et auprès de trois coordonnateurs de tables de quartier n’ayant pas participé à la première validation. D’autres modifications sont alors apportées (3^e version).

Décembre 2008 – Le projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* est présenté aux 12 CSSS montréalais et leur participation est sollicitée². À la suite de cette démarche de recrutement, quatre CSSS se sont engagés, où figurent dix territoires de tables de quartier, dont les neuf territoires pour lesquels des portraits ont été publiés (voir tableau 1). Les neuf territoires de tables de quartier participant au projet sont des territoires périphériques aux quartiers centraux de l’île de Montréal, soit à l’Est (CSSS de la Pointe de l’île) et à l’Ouest (CSSS de l’Ouest de l’île), au nord-ouest (CSSS Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent) et au Sud-ouest (CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle). La *Carte des territoires socio-sanitaires à Montréal (CSSS et CLSC)* placée à l’annexe 3 en procure une illustration.

Tableau 1 – CSSS et tables de quartiers participants au projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*

CSSS	TERRITOIRES DE TABLES DE QUARTIER
CSSS de la Pointe-de-l’île	Regroupement des organismes et des citoyens et citoyennes humanitaires d’Anjou (ROCHA)
	Table de développement social de la Pointe-aux-Trembles
	Solidarité Mercier-Est
	Table de développement social de Rivière-des-Prairies
CSSS de Dorval-Lachine-Lasalle	Table de développement social de Lasalle
CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent	Conseil local des intervenants communautaires (CLIC) de Bordeaux-Cartierville
	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
CSSS de l’Ouest-de-l’île	Table de quartier Lac Saint-Louis/Dorval
	Table de quartier du nord-ouest de L’île de Montréal

Phase 2 : Collecte et validation des données

À partir de janvier 2009 – L’outil (3^e version) est complété pour quatre territoires de table de quartier impliquant deux CSSS, de façon régulière par les répondants des CSSS et de façon irrégulière par les répondants des tables de quartier et du milieu municipal. Ces informateurs complètent l’outil lors de rencontres individuelles ou de groupes, à l’aide des rapports d’activités des instances de concertation locales, comités ou organismes porteurs des interventions financées, et à partir de leur connaissance du milieu. Ces rencontres sont animées par la responsable du projet à la DSP et/ou une agente de recherche du projet. Outre la DSP, Centraide du Grand Montréal, Québec en forme et la Ville de Montréal collaborent à compléter l’information pour les projets de mobilisation qu’ils soutiennent.

Quatre portraits pilotes des instances et des actions collectives sont complétés pour les territoires de ces quatre tables de quartier. Ces portraits sont présentés aux répondants des CSSS (organismes

² Cette présentation et sollicitation ont été réalisées dans le cadre d’une réunion de la Table régionale de santé publique, qui est l’instance régionale de coordination DSP-CSSS.



communautaires) et revus suite à leurs commentaires, suite à quoi deux portraits sont validés auprès des coordonnateurs de tables de quartier.

Suite à ces portraits, pour les cinq autres territoires, la démarche est modifiée. Les données collectées dans un premier temps avec l'organisateur communautaire du CSSS sont discutées, bonifiées et validées lors de rencontres regroupant régulièrement ce dernier et, de façon irrégulière, le coordonnateur de la table de quartier et un conseiller en développement communautaire du milieu municipal.

À compter de l'hiver 2009, l'équipe de recherche apporte un soutien méthodologique en vue de parvenir à des descripteurs standardisés et d'organiser le corpus de données pour que celles-ci puissent être analysées de façon quantitative à l'aide du logiciel SPSS.

Le tableau 2 montre que la démarche de collecte et de validation des données s'est étalée, selon les territoires, sur quatre rencontres en neuf semaines pour l'exercice le plus concentré, jusqu'à six rencontres en 88 semaines pour l'exercice le plus étalé dans le temps. Une moyenne de six rencontres par territoire a été requise, la distribution allant de quatre à neuf rencontres. C'est plutôt l'étalement des rencontres dans le temps et la participation irrégulière de deux des trois classes de répondants qui caractérisent la difficulté de la collecte des données. Les CSSS ont été les répondants systématiques pour tous les territoires. En cinq territoires, les données ont été collectées auprès des trois classes de répondants (1, 3, 4, 5, et 7), mais le milieu municipal n'a parfois participé qu'en début de démarche. Pour les quatre autres territoires, il a manqué une ou deux classes de répondants. Les données ont été collectées systématiquement auprès des trois classes de répondants dans seulement deux territoires (1 et 7), au sens où les trois classes de répondants étaient présentes à chacune des rencontres. Deux territoires (6 et 9) se démarquent également par la non-participation de la table de quartier et du milieu municipal.

Tableau 2 – Participation des 3 classes d'acteurs à la collecte des données du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*³

NUMÉRO DES TERRITOIRES DE TABLES DE QUARTIER	NOMBRE TOTAL DE PRÉSENCES DES TROIS CLASSES D'ACTEURS AUX RENCONTRES			NOMBRE TOTAL DE RENCONTRES	DURÉE EN NOMBRE DE SEMAINES
	CSSS	MILIEU MUNICIPAL	TABLES DE QUARTIER		
1	4	4	4	4	16,5
2	6	0	5	7	86,5
3	3	2	4	4	9,1
4	5	3	3	5	66,6
5	8	4	8	8	52,5
6	9	0	0	9	29,0
7	5	5	5	5	22,0
8	6	0	3	6	88,5
9	9	0	0	9	29,0

La démarche présentée ci-haut a permis de mettre en place une procédure de collecte et de validation des données afin de compléter les données administratives disponibles. De nombreuses informations caractérisant les instances de concertation et les actions collectives qu'elles mettent en place en

³ Les données ont été dénominalisées afin d'assurer la confidentialité.



développement social local ont été cumulées. Cette démarche a culminé en la production d'une analyse qualitative des données pour chacun des neuf territoires de table de quartier étudiés (DSP, 2013a - 2013r). La partie suivante présente le cadre définitionnel du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*.

CHAPITRE 2 – CADRE DÉFINITIONNEL

Le cadre définitionnel ayant prévalu à la collecte des données du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* a été élaboré dans le contexte de la démarche d'élaboration des portraits. Partant d'un premier outil de collecte de données élaboré par une professionnelle de la DSP, afin que l'information soit davantage détaillée, les acteurs terrain ont ajouté de nouveaux thèmes et leur déclinaison en catégories de sorte à mieux représenter la pratique de développement social local dans leur territoire. Les dimensions répétées par plusieurs répondants ont été réfléchies et leur libellé révisé en vertu de différents concepts ou théories dans le domaine du développement social. Cette procédure a été conduite en plusieurs itérations, jusqu'à la stabilisation des descripteurs.

La démarche de planification *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* s'intéresse aux instances de concertation locales, aux actions collectives qu'elles réalisent et aux liens qu'elles entretiennent entre elles. Il était initialement envisagé d'ajouter la dimension des programmes de financement soutenant les instances, mais celle-ci a été retirée du projet puisqu'elle portait à controverse⁴. Le cadre définitionnel porte donc sur les trois dimensions centrales du portrait de la concertation locale : 1) les caractéristiques des instances de concertation en développement social local; 2) les caractéristiques des actions collectives en développement social local portées par ces instances; et 3) les liens que ces instances entretiennent entre elles. Néanmoins, à l'aide d'un autre outil, des données ont été recueillies auprès des répondants sur le soutien perçu des différents programmes au développement social local.

Avant d'aborder les définitions reliées aux trois dimensions du cadre définitionnel, les notions générales de développement social et développement des communautés, de concertation et d'action collective doivent être définies. Les définitions présentées ici sont celles ayant prévalu lors de la collecte des données auprès des partenaires du projet de soutien à la planification. Ces définitions sont tirées de documents professionnels ou institutionnels généralement accessibles en ligne.

Le **développement social** et le **développement des communautés** ont pour finalités communes l'amélioration des conditions de vie et le développement du potentiel individuel et collectif, sur les plans social, culturel, économique et environnemental (Bernard et autres, 2002; DGSP, 2008). Ces processus se distinguent néanmoins par certaines caractéristiques. Le développement social est défini comme « *un ensemble de moyens pris par la société pour permettre aux personnes de s'épanouir pleinement, de pouvoir participer à la vie sociale, et de disposer de droits sociaux inscrits dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne.* » « *Les moyens à privilégier doivent viser à rejoindre : les personnes (renforcement du potentiel des personnes, exercice de la citoyenneté), les collectivités locales (développement local, renforcement des solidarités locales et lieux de démocratie), l'ensemble des acteurs sociaux à travers des pratiques favorisant la concertation, l'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité,*

⁴ Alors qu'une partie des acteurs souhaitaient documenter cette question pour des fins de planification, d'autres acteurs soutenaient que ces données pouvaient être utilisées à des fins d'évaluation de la performance des instances, sur la base d'une comparaison inter-territoire.



une ouverture pour l'innovation et des préoccupations pour le développement durable» (Réseau québécois de développement social, 2012 : 8). Le développement des communautés, quant à lui, évoque plus spécifiquement les processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les citoyens, les organismes et les institutions d'un milieu local. Il est habituellement circonscrit à une communauté géographique en mettant l'accent sur la participation active de ses membres aux décisions et aux actions qui les concernent (Bracht, 1999; Botes et autre, 2000; INSPQ, 2002; Bernier et autres, 2010; Bourque, 2012). Le terme **développement social local** sera retenu dans ce rapport puisque la réalité représentée est mixte, comportant à la fois des actions émergeant du mouvement communautaire ou citoyen, qui peuvent être soutenues par des initiatives publiques, et des actions initiées par des instances publiques où est engagé le milieu communautaire.

Sept domaines du développement social ont été considérés dans le *Portrait de la concertation locale*: le développement économique, l'éducation, le logement, le transport, l'aménagement - environnement, la sécurité alimentaire et la vie communautaire et de quartier. Ces domaines ont été retenus à partir de ceux définis dans *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local* (Ville de Montréal, DSP de l'Agence de Montréal, Centraide et Coalition montréalaise des tables de quartier, 2006).

Chaque domaine est défini ainsi :

- **Développement économique** : Soutien aux évolutions positives dans les changements structurels (industriels, commerciaux, culturels, sociaux, etc.) du territoire de référence. Ces changements peuvent marquer un progrès, permettre l'enrichissement de la communauté et améliorer les conditions de vie des personnes (appauvries) (ex. : employabilité, développement d'artères commerciales, etc.).
- **Éducation** : Soutien aux moyens et stratégies pour assurer la formation des citoyens (de tous âges) en développant leurs qualités physiques, intellectuelles, sociales et morales de façon à leur permettre d'affronter leur vie personnelle et sociale et de développer leur plein potentiel (ex. : éducation populaire, scolarisation, ateliers de formation, programme de pré-employabilité, etc.).
- **Logement** : Soutien aux conditions d'organisation (accessibilité, logement social, etc.) et d'espaces (salubres, spacieux, etc.) qui conviennent à la vie personnelle et familiale des résidents du territoire.
- **Transport** : Dans une perspective de développement durable⁵, soutien à l'accès au transport pour tous les résidents du territoire de référence (particulièrement les gens désavantagés sur le plan économique ou faisant face à des défis physiques particuliers) afin que tous jouissent du même accès aux biens, services et possibilités sociales.
- **Aménagement - Environnement** : Soutien aux actions qui consistent à agencer, organiser, modifier ou équiper l'environnement physique des espaces communs (parcs, pistes cyclables, corridors scolaires, etc.) pour les rendre plus pratiques, plus rationnels ou plus agréables et plus sécuritaires pour les résidents de tous les âges.
- **Sécurité alimentaire** : Soutien aux évolutions positives dans la disponibilité physique et économique des aliments nutritifs et variés pour tous les résidents du territoire de référence et ce, dans une perspective de pérennité du système alimentaire et de prise en charge citoyenne (qui amène les résidents au-delà de leur rôle de consommateur).

⁵ Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le développement durable s'entend comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>).



- **Vie communautaire - vie de quartier** : Soutien aux projets collectifs qui visent la participation de tous (résidents, organisations, institutions, etc.) au développement de relations sociales positives (cohabitation, cohésion, intégration sociale et culturelle, etc.) et l'accessibilité aux services pour tous les résidents du territoire de référence.

Dans le développement social, la **concertation** apparaît comme un processus moteur. Elle est définie comme étant la « *relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats* » (Bourque, 2008 : 5). Ce processus peut être opéré par diverses **instances de concertation** plus ou moins formelles, permanentes ou à durée limitée. La **table de concertation** est la figure type de ces instances. Elle est définie comme un mécanisme participatif d'échange, d'analyse et d'action, structuré et animé sur une base permanente dans le but de permettre l'identification d'une vision, de priorités et de stratégies communes; de favoriser le partage des ressources et des expertises; et de faciliter la circulation de l'information (Collectif Quartier, 2009).

L'**action collective**, qui peut découler d'un processus de concertation, désigne une action pour laquelle plusieurs partenaires sont impliqués soit à l'étape de la planification, de la réalisation ou de l'évaluation. Cela exclut d'emblée les actions faites par un seul organisme, même s'il est le seul du territoire à pouvoir les réaliser. Dans l'espace social de l'action concertée, la notion **d'arrimage** réfère aux coopérations établies entre les instances de concertation d'un territoire (actions collectives, liens structuraux entre les instances et liens de coopération dynamiques) qui visent l'élaboration d'une vision partagée et le faire-ensemble.

1. Caractéristiques des instances de concertation en développement social local

Les **instances de concertation** étudiées sont les acteurs collectifs dédiés à la mobilisation des communautés pour le développement social local. Ces instances sont définies selon leurs types, leurs modes d'émergence et leurs populations cibles. Le projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* distingue les instances selon que ce sont : 1) des tables de concertation, 2) des comités ou sous-comités de travail, 3) des organismes avec mandat de mobilisation, 4) des collectifs de projet, 5) des espaces collectifs (agora) ou 6) des mécanismes ponctuels.

Le **mode d'émergence des instances** de concertation locales réfère aux raisons sous-jacentes à leur création, à savoir si elles ont été constituées : 1) selon une logique ascendante, c'est-à-dire de l'impulsion du milieu; 2) selon une logique descendante, c'est-à-dire à partir d'une demande d'un bailleur de fonds ou pour répondre à l'exigence d'un programme; ou 3) si elles sont issues d'une dynamique mixte, conjuguant les deux mouvements.

Les **populations cibles des instances** sont distinguées par groupes d'âge ou par catégories sociodémographiques : Petite enfance ±0-5 ans; Jeunes ±5-12 ans; Jeunes ±13-17 ans; Jeunes ± 17-25 ans; Jeunes ± 6-25 ans; Familles; Aînés; Toute la population du territoire; Immigrants; Femmes.

2. Caractéristiques des actions collectives en développement social local

Les actions collectives réalisées par les instances de concertation en développement social local renvoient à la notion générique d'intervention telle qu'elle est définie en santé publique, à savoir tous programmes,



actions ou initiatives accomplies intentionnellement dans un milieu pour le transformer (Hawe et Potvin, 2009).

Les actions sont définies par le/les domaines du développement social auxquels elles contribuent et par leurs contributions spécifiques à ces domaines. Les contributions spécifiques aux différents domaines du développement social renvoient à trois grandes fonctions en développement social, soit la planification; la résolution de problèmes et la réponse aux besoins; et les stratégies de développement social. Ces trois fonctions se déclinent en dix types de contribution présentés au tableau 3.

Tableau 3 : Dix types de contributions à trois fonctions du développement social

FONCTIONS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	TYPES DE CONTRIBUTION
Planification	Diagnostic
	Priorisation
Résolution de problèmes et réponse aux besoins	Accessibilité à des ressources ou services
	Disponibilité de ressources ou services
	Développement des compétences
	Amélioration des milieux de vie
	Information et sensibilisation
Stratégies de développement social	Développement et harmonisation des politiques publiques
	Participation citoyenne
	Mobilisation

Les contributions à la fonction de planification réfèrent à :

- **Diagnostic** : portraits, sondages, études, états de situation qui permettent aux instances de définir le problème ou la situation qu'elles souhaitent modifier;
- **Priorisation** : planification stratégique, plans d'action collectifs, qui permettent aux acteurs d'une ou de plusieurs instances de se projeter dans le futur et d'agir collectivement, en référence à la notion du plan chez Thévenot (1995).

Les contributions à la fonction de résolution de problèmes et réponse aux besoins renvoient à la disponibilité et l'accessibilité aux services et ressources; au développement des compétences individuelles et collectives; à l'amélioration des milieux de vie et à l'information-sensibilisation des communautés à différents enjeux, problèmes ou situations.

- L'action collective favorisant l'**accessibilité** à des ressources ou services réfère à des actions visant à réduire les difficultés d'accès. Dans une perspective de développement social local, l'accessibilité a trois vocations : la prévention, le confort d'usage pour tous afin de ne pas créer d'exclusion, et la compensation pour rendre possible l'autonomie (Délégation interministérielle aux personnes handicapées, 2006 : 10). Les moyens ou actions favorisant l'accessibilité peuvent prendre plusieurs formes et référer à l'emploi, au logement social, aux services de transport, aux espaces verts ou de loisirs, aux structures sportives, aux aliments santé, aux commerces du quartier, aux services de proximité, ou à une information fiable.



- L'action collective favorisant la **disponibilité** de ressources ou services réfère au développement de l'offre, au fait de pouvoir rapidement être utilisé, au fait d'être disponible à quelqu'un ayant une difficulté d'accès. Dans une perspective de développement social local, le développement de l'offre peut vouloir dire la disponibilité de logements salubres, rénovés et sécuritaires; le développement de logements sociaux; la mise en place de services de transport adaptés aux besoins; ou la mise sur pied d'un marché de quartier.
- L'action collective favorisant le **développement des compétences** réfère à tout moyen appuyant la capacité des citoyens de mobiliser et utiliser, de façon appropriée, leurs propres ressources (connaissances, habiletés, savoir-faire, qualités personnelles, culture...) et celles de leur environnement (expertise, banques de données, documents...) pour réaliser leurs activités personnelles, professionnelles ou citoyennes (Boivin et Albert, 2005 : 4). La compétence est individuelle mais aussi collective. Devant la complexité des situations et des problèmes, on peut de moins en moins être compétent seul. Le développement des compétences collectives consiste à organiser l'accessibilité à un certain nombre de ressources externes et développer la capacité des individus à les utiliser (Le Boterf, 2002). Le développement de la compétence collective peut aussi être abordé sous l'angle de la coopération, c'est-à-dire le repérage systématique des coopérations clés à mettre en œuvre pour différentes situations.
- L'action collective favorisant l'**amélioration des milieux de vie** renvoie au milieu de proximité du citoyen autour de son lieu de résidence (la rue, le carré d'habitation) et à la zone périphérique qui est à géométrie variable en fonction de facteurs tels que la complexité du réseau relationnel, la mobilité, les obligations et les déplacements professionnels, les activités de loisirs, les caractéristiques socioculturelles et économiques de chaque citoyen (Villemagne, 2005 : 92). Dans une perspective de développement social local, l'amélioration du milieu de vie réfère autant au milieu de proximité qu'à la zone périphérique et signifie des actions environnementales concrètes qui améliorent ces milieux.
- L'action collective favorisant l'**information** signifie la transmission de renseignements où celui qui reçoit peut ne s'impliquer qu'au plan intellectuel. L'action collective qui vise la **sensibilisation** comporte aussi la transmission de renseignements mais l'émetteur a un souci de partage relié à des enjeux éthiques ou politiques et celui qui reçoit doit avoir une forme d'ouverture intellectuelle sur les enjeux et sur les responsabilités qui en découlent (Tilman, 2005). Dans une perspective de développement social local, les moyens ou actions les favorisant peuvent être collectifs ou individuels, orientés vers un secteur ou un sous-groupe en particulier, mais ils ont en commun d'avoir une fonction de liaison et d'échange entre les instances de concertation et les interlocuteurs ciblés.

Les contributions aux stratégies de développement social local renvoient au développement et à l'harmonisation des politiques publiques, à la participation citoyenne et à la mobilisation.

- L'action collective favorisant le **développement et l'harmonisation des politiques publiques**, dans une perspective de développement social local, s'articule principalement autour des leviers locaux de ces politiques, réglementations et programmes (ex. : plans de mise en œuvre de la politique familiale, plans de transport, plans d'action ministériels, etc.). Elle réfère à des représentations auprès d'acteurs politiques aux paliers supérieurs et au palier local; au dépôt de mémoires auprès d'acteurs politiques ou au développement de politiques locales. De manière générale, le développement et l'harmonisation des politiques publiques sont perçus comme une stratégie exo-systémique et macro-systémique complexe qui requiert un examen complet de la façon dont la



politique, nouvelle ou modifiée, sera intégrée sur le plan politique, de la réglementation et des programmes, etc. L'harmonisation doit être verticale et horizontale, c'est-à-dire qu'elle doit correspondre au modèle d'application et être compatible avec les politiques des autres paliers du gouvernement ou des autres ministères qui ont des mandats semblables ou qui se chevauchent, qui desservent les mêmes régions géographiques ou les mêmes intervenants clés (Smith, 2003 : 19).

- L'action collective favorisant la **participation citoyenne** réfère aux moyens ou actions favorisant la prise en charge et la capacité d'agir des citoyens et des communautés dans l'exercice de la citoyenneté. L'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée est souvent décrite sous trois dimensions: 1) la participation politique au processus électoral; 2) la participation démocratique aux débats dans l'espace public; 3) la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile, par l'action des mouvements sociaux et associatifs, au plan macrosocial ou des communautés locales (Thibault, Lequin et Tremblay, 2000, cité dans Collectif Quartier, 2009).
- L'action collective favorisant la **mobilisation** réfère aux multiples formes de la mobilisation collective. La mobilisation collective a pour but de changer une situation sociale, en un sens favorable au groupe, selon ses valeurs et ses motivations. Se mobiliser, c'est associer ses capacités et son énergie à celles d'autres personnes en vue d'obtenir un résultat positif collectif. Les mobilisations collectives témoignent d'une conscience collective de ceux qui y participent, et de la constitution d'une identité sociale (BRISES, 2007).

Au même titre que les instances, les actions sont aussi définies par leur mode d'émergence et leurs populations cibles.

Le **mode d'émergence des actions collectives** réfère aux raisons sous-jacentes à leur création, à savoir si l'action est issue 1) d'une logique ascendante, c'est-à-dire qu'elle résulte d'une initiative de l'instance ou du milieu; 2) d'une logique descendante, à partir d'une demande d'un bailleur de fonds ou pour répondre à l'exigence d'un programme; ou 3) d'une dynamique mixte, conjuguant les deux mouvements.

Les **populations cibles** des actions reflètent les différents découpages par lesquels les instances de concertation locales décrivent leurs actions : Petite enfance ±0-5 ans; Jeunes ±5-12 ans; Jeunes ±13-17 ans; Jeunes ± 17-25 ans; Jeunes ± 6-25 ans; Familles/Parents; Aînés; Immigrants; Femmes; Population d'un autre sous-groupe ciblé; Organisations et institutions ciblées; Toutes les organisations et institutions d'un territoire; Autres.

3. Liens entre les instances

Les liens entre les diverses instances de concertation et de mobilisation au sein d'une communauté locale renvoient aux réseaux que ces instances construisent et entretiennent et, donc, à la fois aux dimensions structurelle et dynamique des réseaux. Le projet de soutien à la planification de la DSP préalable à la recherche a réalisé l'analyse des liens structurels de chacun des territoires générant des schémas des réseaux d'acteurs pour chacun des domaines du développement social (DSP, 2013a - 2013r). Dans cette recherche, nous ne présentons que l'analyse des liens dynamiques entre les instances. Bien que chaque instance de concertation constitue en soi un réseau, les réseaux analysés et présentés ici sont les liens dynamiques qui existent entre les diverses instances locales de concertation sur un territoire donné.

Les **liens dynamiques** réfèrent à l'intensité de la collaboration, allant du moins intense au plus intense en référence aux concepts de l'analyse de réseaux (Knoke et Kuklinski, 1982), soit :

- Le partage d'information sur les actions collectives;



- La planification conjointe (priorisation et plan d'action commun) des actions collectives;
- La réalisation conjointe des actions collectives;
- La coordination conjointe des actions collectives.

Ce cadre définitionnel clôt la partie consacrée à la présentation du projet de soutien à la planification mené par la DSP de l'Agence de Montréal. Ce projet a conduit à la production de portraits locaux publiés par la DSP de concert avec les CSSS impliqués. La partie suivante est consacrée à la recherche réalisée à partir des données de la planification.



PARTIE 2 – LA RECHERCHE

Cette seconde partie présente la démarche de recherche qui a suivi le projet de soutien à la planification. Elle comprend deux chapitres, le chapitre 3 qui présente le cadre de méthode de la recherche et le chapitre 4 qui en expose les résultats.

CHAPITRE 3 – CADRE DE MÉTHODE DE LA RECHERCHE

La présente recherche a été élaborée à partir du cadre définitionnel, des outils de collecte et des données recueillies dans les neuf territoires de table de quartier⁶ ayant participé au projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*, réalisé par la DSP en collaboration avec quatre CSSS, le milieu municipal et sept tables de quartier de ces neuf territoires.

Cette recherche est de nature exploratoire – descriptive, au sens où elle vise à décrire un phénomène encore peu documenté par la recherche et à générer des questions ou des hypothèses pour des recherches ultérieures. À partir d'une démarche réalisée à des fins de planification et donc à partir d'un corpus de données non prévu pour produire de la recherche, elle cherche à produire des variables descriptives et une description, même sommaire, de l'action réalisée et des acteurs qui réalisent le développement social local.

La recherche a donc débuté par un travail de réorganisation des données nécessitant certains recodages de sorte à construire les variables à l'étude et visant à connecter les trois bases de données issues de la démarche de planification, soit les données sur les instances de concertation en développement social local (base de données ACTEURS), leurs actions (base de données ACTIONS) et les liens qui les unissent (base de données LIENS). En conséquence, cette recherche comporte des limites méthodologiques, exposées dans ce chapitre, au plan de la précision du portrait rendu de même qu'au plan de sa généralisation.

1. Territoires à l'étude

Le découpage territorial des tables de quartier en développement social est l'unité géographique du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*. L'Île de Montréal compte 29 territoires de tables de quartier en développement social. Ce découpage est bien établi et reconnu, notamment comme base de planification en ce domaine. Les neuf territoires de table de quartier de la recherche constituent un échantillon de convenance composé comme suit : quatre des 12 CSSS de l'Île de Montréal ont accepté de participer au projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* initié par la DSP, où sont localisés les neuf territoires à l'étude.

2. Bases de données de la recherche

Les données de la recherche sont celles constituées au terme de la démarche *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010*. Les données ont été organisées en trois bases de données chiffrées, soit : 1) la base de données ACTEURS compte 268 unités et l'unité d'analyse est l'instance de concertation; 2) la base de données ACTIONS compte 539 unités et l'unité d'analyse est chaque action réalisée par les instances; et 3) la base de données LIENS compte 508 unités et l'unité d'analyse est chaque lien dyadique (entre deux instances). Une grande partie des liens dyadiques font partie de réseaux de liens entre plusieurs instances de concertation. Les configurations des réseaux en trios, quatuors et plus, sont répertoriées dans la base de données LIENS, puis décomposées en autant de

⁶ Se référer au *Tableau 1* de la première partie du rapport pour une présentation des territoires.



liens dyadiques. Les trois bases de données sont reliées par le numéro attribué à chaque instance de concertation. Toutes les données renvoient à la période de référence, soit l'année 2009-2010.

3. Variables à l'étude

Les trois bases de données correspondent respectivement aux trois dimensions à l'étude : caractéristiques des instances de concertation; caractéristiques des actions collectives; caractéristiques des liens entre les instances. Pour chaque dimension, les descripteurs sont présentés au tableau 4, où est indiqué pour chacun le type de variables. Ces descripteurs réfèrent au cadre définitionnel du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* présenté au chapitre 2.

Rappelons que les données de la recherche ont été recueillies dans le cadre du projet de planification *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* de la DSP. Partant d'un premier outil de collecte de données élaboré par une professionnelle de la DSP, les acteurs terrain (organisateur communautaire en CSSS, coordonnateur de table de quartier, conseiller en développement communautaire du milieu municipal) ont ajouté de nouveaux thèmes et leur déclinaison en catégories, de sorte à mieux représenter la pratique de développement social local dans leur territoire. Les dimensions répétées par plusieurs répondants ont été réfléchies et leurs libellés révisés en vertu de différents concepts ou théories dans le domaine du développement social. Cette procédure a été conduite en plusieurs itérations, jusqu'à la stabilisation des descripteurs. Cette démarche participative, inductive – déductive, a produit un outil de collecte de données permettant de caractériser les instances de concertation et les actions collectives en recourant à des descripteurs standardisés, bien qu'il s'agisse d'acteurs et d'actions à configurations variables, tel que c'est le cas de l'action en développement social local.

Dans le but d'analyser les instances de concertation selon leur réseau d'appartenance⁷, nous avons créé une nouvelle variable qui définit les types d'instances de concertation en cinq catégories :

- Les **tables de quartier** (TQ) : mécanismes structurés et permanents, généralement intersectoriels et multi-réseaux, dont le rôle est de construire une vision partagée du développement du quartier et des actions collectives pouvant influencer sur la qualité et les conditions de vie des citoyens.
- Les **instances communautaires** (IC) : tables sectorielles ou thématiques, comités, collectifs de projets autonomes qui rassemblent différents acteurs, en particulier issus du milieu communautaire.
- Les **instances publiques** (IP) : instances issues d'acteurs publics ayant un mandat de mobilisation.
- Les **instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique** (IPPP) et/ou qui exercent un mandat confié par une organisation philanthropique, telles que 1, 2, 3 Go! Avenir d'enfants, Québec en forme, Jeunesse en action.
- Les **instances publiques-communautaires** (IPC) : instances hybrides issues d'initiatives communautaires et de programmes publics, tels que les Carrefours jeunesse emploi (CJE) et des Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

De façon générale, une instance (comité, sous-comité, table, etc.) est qualifiée de la même manière que son instance de rattachement. Par exemple, le comité de persévérance scolaire d'une commission scolaire

⁷ La notion de réseau réfère aux grandes sphères de provenance des acteurs : communautaire, publique, philanthropique, citoyenne.



est une instance publique. Le comité maturité scolaire d'une table enfance-famille est une instance communautaire. L'exception notable à cette règle vaut pour les instances créées pour exercer un mandat d'une organisation publique ou philanthropique, qui sont respectivement qualifiées d'instances publiques ou philanthropiques, peu importe leur rattachement. Ainsi, un comité Québec en Forme, rattaché ou non à une instance d'un autre type tel qu'une table de quartier, est désigné d'instance philanthropique.

4. Limites des données

Les données n'ayant pas été récoltées selon un paradigme de recherche, les bases de données constituées comportent différentes limites dont la présente analyse cherche à tenir compte.

- 1) **Variabilité non documentée des unités d'analyse.** Les bases de données ont été constituées par une démarche visant à répertorier et caractériser des instances et des actions collectives en développement social local. Ces instances et actions, qui constituent les unités d'analyse de la recherche, sont définies selon leurs types, leur mode d'émergence ou leur domaine d'action. Cependant, les caractéristiques descriptives de ces unités d'analyse (intensité, extensivité, durée, etc.) n'ont pas été mesurées. En conséquence, les analyses ne peuvent que demeurer générales et des précautions à cet effet sont rappelées au lecteur au cours de l'analyse.
- 2) **Sous-repérage des instances et des actions.** Puisque la collecte des données a été faite auprès d'informateurs clés et que les trois classes de répondants (CSSS, table de quartier, milieu municipal) n'ont pas eu une participation systématique dans tous les territoires, il peut en résulter un sous-repérage des instances de concertation locales, en certains territoires, ou un sous-repérage de certains types d'instances. En outre, puisque la collecte des données relatives aux actions collectives a été faite auprès d'informateurs clés, au lieu d'avoir été faite auprès des instances de concertation répertoriées, il peut s'en suivre un sous-repérage des actions. La méthode retenue a conduit à identifier que 147 des 268 instances ont produit des actions au cours de 2009-2010. Est-ce le portrait de la réalité? Des actions peuvent ne pas avoir été considérées du fait que les répondants n'avaient pas l'information les concernant. Aussi, la participation inégale des trois classes de répondants entre les territoires entraîne un doute quant au repérage de toutes les actions ayant eu cours sur un territoire pour la période. Des actions en certains domaines du développement social peuvent être sous répertoriées et les données de certains territoires peuvent être moins complètes qu'en d'autres. Le fait que les données aient été validées par les parties prenantes à l'issue de la démarche atténue ce risque. En conséquence, le choix de méthode retenu est de traiter le corpus pour produire une analyse générale du développement social local et de ne pas traiter les données par territoire de table de quartier.
- 3) **Sous ou sur caractérisation des instances et des actions.** La caractérisation des instances et des actions en vertu des descripteurs peut être moins fiable si elle ne résulte pas du jugement croisé des trois classes d'acteurs en certains territoires. Par exemple, les domaines d'action et les types de contributions attribués aux actions peuvent être sujets à une sur ou une sous-caractérisation, selon les répondants.
- 4) **Non représentativité de la diversité du territoire montréalais.** Il a déjà été spécifié que les neuf territoires étudiés sont périphériques aux quartiers centraux de l'île de Montréal et ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des réalités montréalaises.
- 5) **Période de référence.** Enfin, il convient de noter que la période de référence pour les actions identifiées, soit « au cours de la dernière année », peut avoir varié, selon les territoires, entre le début et la fin de la collecte puisque celle-ci s'étend sur plus d'une année.



5. Traitement des données

Les données des neuf territoires ont été saisies en trois bases de données communicantes et traitées à l'aide du logiciel SPSS. Le traitement des données a surtout consisté en des manipulations simples (fréquences, pourcentages) cherchant à décrire l'action locale concertée (les instances, leurs actions et les liens qui les unissent) de même qu'en certains croisements de données permettant de différencier l'action par rapport à certaines variables à l'étude.

Tableau 4 – Descripteurs des trois dimensions à l'étude et types de variables

CARACTÉRISTIQUES DES INSTANCES DE CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	
Descripteurs	Types de variables
Identificateur de l'instance	Identificateur.
Types d'instances : <ul style="list-style-type: none"> • Tables de quartier (TQ) • Instances communautaires (IC) • Instances publiques (IP) • Instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP) et/ou qui exerce un mandat confié par une organisation philanthropique • Instances publiques-communautaires (IPC) 	Variable catégorielle.
Année de création : année civile	Variable quantitative.
Territoire de la table de quartier : 9 territoires	Variable catégorielle.
Domaines: <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique • Éducation • Logement • Transport • Aménagement - Environnement • Sécurité alimentaire • Vie communautaire - vie de quartier 	Variable catégorielle à réponses multiples puisqu'une instance peut être active dans plus d'un domaine.
Populations cibles : Petite enfance ±0-5 ans/ Jeunes ±5-12 ans/ Jeunes ±13-17 ans/ Jeunes ± 17-25/ Jeunes ± 6-25 / Familles/ Aînés/ Toute la population du territoire/ Immigrants/ Femmes	Variable catégorielle à réponses multiples puisque plus d'un groupe de population peut être visé par une instance.
Mode d'émergence : <ul style="list-style-type: none"> • logique ascendante • logique descendante • dynamique mixte 	Variable catégorielle.



CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS COLLECTIVES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL 2009-2010	
Identificateur de l'action	Identificateur.
Instance principale portant l'action	Variable catégorielle.
Types de contribution aux différents domaines du développement social Les contributions sont relatives à 3 fonctions et totalisent 10 types de contributions : Contributions à la planification : 1) Diagnostic 2) Priorisation Contributions à la résolution de problèmes et la réponse aux besoins : 3) Accessibilité à des ressources ou services 4) Disponibilité de ressources ou services 5) Développement des compétences 6) Amélioration des milieux de vie 7) Information et sensibilisation Contributions aux stratégies de développement social : 8) Développement et harmonisation des politiques publiques 9) Participation citoyenne 10) Mobilisation	Variable catégorielle à réponses multiples puisqu'une action peut avoir plus qu'un type de contribution.
Territoire de table de quartier	Variable catégorielle.
Populations cibles : Petite enfance ±0-5 ans; Jeunes ±5-12 ans; Jeunes ±13-17 ans; Jeunes ± 17-25; Jeunes ± 6-25; Familles / Parents; Aînés; Immigrants; Femmes; Population d'un autre sous-groupe ciblé; Toutes les organisations et institutions d'un territoire; Organisations et institutions ciblées; Autres.	Variable catégorielle à réponses multiples puisque plus d'un groupe de population peut être visé par une action.
Mode d'émergence : <ul style="list-style-type: none"> • logique ascendante • dynamique mixte • logique descendante 	Variable catégorielle.
LIENS ENTRE LES INSTANCES	
Identificateur des liens	Identificateur.
Instances impliquées dans le lien	Variable catégorielle.
Domaine du développement social du lien <ol style="list-style-type: none"> 1. Développement économique 2. Éducation 3. Logement 4. Transport 5. Aménagement-environnement 6. Sécurité alimentaire 7. Vie communautaire – vie de quartier 	Variable catégorielle à réponses multiples puisqu'un lien peut être actif dans plus d'un domaine.
Intensité des liens dynamiques: <ul style="list-style-type: none"> • partage d'information sur les actions collectives; • planification conjointe; • réalisation conjointe des actions collectives; • coordination conjointe des actions collectives. 	Variable ordinale.



CHAPITRE 4 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La présentation des résultats est organisée autour de sept questions auxquelles les données permettent de répondre.

Question 1 – Quelles sont les instances de concertation en développement social local dans les neuf territoires étudiés?

Deux-cents-soixante-huit (268) instances de concertation des communautés ont été répertoriées dans les neuf territoires de table de quartier étudiés. De ce nombre, 147 instances ont été actives au cours de 2009-2010. Les tableaux 5a et 5b déclinent la distribution des instances selon les cinq types : les tables de quartier (TQ), les instances communautaires (IC), les instances publiques (IP), les instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP) et les instances publiques-communautaires (IPC).

Les neuf **tables de quartier** (TQ) sont celles des territoires étudiés, parmi lesquelles figurent deux corporations de développement communautaire (CDC). Cinq de ces tables ont été constituées dans la décennie 1990, une est plus ancienne (1979) et deux sont récentes (2008 et 2009). Les **instances communautaires** (IC) sont des tables ou des sous-comités thématiques (ex. : logement, transport, aménagement, maturité scolaire), ou par population ou territoire cible (ex. : comité 0-5 ans, comité aînés, comité d'aménagement d'une zone spécifique). Ces instances peuvent être des sous-comités des tables de quartier ou être indépendantes de ces dernières. Elles ont connu un développement important au cours des récentes années. Alors que les neuf territoires n'en comptaient qu'une trentaine jusqu'aux années 2000, 15 se sont ajoutées de 2000 à 2004 et 110 autres, soit 71,9% des instances communautaires actuelles⁸, ont été créées de 2005 à 2011. Les plus anciennes remontent à 1960 et la plus récente a été créée en 2011. Les **instances publiques** (IP) sont issues d'acteurs publics ayant un mandat de mobilisation. Environ la moitié des instances sont issues du milieu municipal, ce qui inclut les centres locaux de développement (CLD)⁹, suivies d'instances issues des CSSS. L'année 1999 marque l'entrée en scène de 13 IP municipales, soit cinq arrondissements de la Ville de Montréal et sept villes liées suite à une réforme des structures municipales, ainsi qu'un CLD. Autrement, les IP sont à 50% nées depuis 2004¹⁰. Les **instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique** (IPPP) sont de création récente, soit depuis 2007 pour sept d'entre elles¹¹. Enfin, les dates de création ne sont pas disponibles pour 3 des 7 **instances publiques-communautaires** (IPC), ce qui ne permet pas de présenter les résultats.

⁸ Les dates de création ne sont pas disponibles pour 31 des 184 instances communautaires.

⁹ Les CLD sont des structures créées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et sont des acteurs du développement économique rattachés aux municipalités régionales de comté. Ils sont composés d'élus municipaux, de gens d'affaires et issus de l'économie sociale. Pour plus d'information, consulter <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/centre-local-de-developpement/>.

¹⁰ Les dates de création ne sont pas disponibles pour 12 des 59 instances publiques.

¹¹ La date de création n'est pas disponible pour 1 des 9 instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique.



Tableau 5a – Distribution des instances de concertation selon leurs types, pour l'ensemble des instances répertoriées en 2009-2010

	TYPES D'INSTANCE DE CONCERTATION					NOMBRE TOTAL D'INSTANCES
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC	
Nombre d'instances	9	184	59	9	7	268
% du total des instances	3,4 %	68,6 %	22,0 %	3,4 %	2,6 %	100 %

Tableau 5b – Distribution des instances de concertation selon leurs types, pour les instances actives en 2009-2010

	TYPES D'INSTANCE DE CONCERTATION					NOMBRE TOTAL D'INSTANCES
	TQ ¹²	IC	IP	IPPP	IPC	
Nombre d'instances actives	8	96	32	8	3	147
% du total des instances	5,4 %	65,3 %	21,8 %	5,4 %	2,1 %	100 %

Au cours de l'année d'observation, ce ne sont pas toutes les instances de concertation répertoriées qui ont produit des actions. Les tables de quartier (sauf une) et les instances PPP (sauf une) ont été actives, alors qu'environ la moitié des instances communautaires, des instances publiques et des instances publiques - communautaires ont été actives. Au total, 539 actions collectives ont été répertoriées en 2009-2010 dans les neuf territoires, portées par les 147 instances actives au cours de cette période. Le tableau 6 montre la distribution de ces actions selon les types d'instances.

Tableau 6 – Distribution des actions selon les types d'instances de concertation, 2009-2010

	TYPES D'INSTANCES DE CONCERTATION					NOMBRE TOTAL D' ACTIONS
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC	
Nombre d'actions	60	337	90	31	12	530
% du total des actions	11,3 %	63,6 %	17 %	5,8 %	2,3 %	100 %

Données valides pour 530 actions sur le total des 539 actions.

L'analyse des instances de concertation et de la distribution des actions conduit aux cinq principaux constats suivants :

- 1) La mobilisation pour le développement social local est, dans une très large mesure, portée par le milieu communautaire. Soixante-douze pour cent (72 %) de l'ensemble des instances de concertation sont de type communautaire, c'est-à-dire qu'elles sont issues de la société civile. Il s'agit des 184 instances communautaires (IC) et des neuf tables de quartier (TQ) répertoriées en 2009-2010. Ces deux types d'instances (IC et TQ) portaient, en 2009-2010, 74,9 % des 530 actions pour lesquelles le type de l'instance porteuse est répertorié. Cela n'est toutefois pas étonnant puisque le milieu communautaire est souvent mandataire des programmes à base communautaire.

¹² Une des TQ était dans une importante réorganisation et restructuration au moment de la collecte des données. Bien que cette TQ ait participé à la collecte des données et à leur validation, les données cueillies sur les actions réalisées par la TQ étaient incomplètes et ont ainsi été retirées de la base de données *Actions*. Ce sont ainsi huit (8) tables de quartier qui sont considérées actives dans les résultats de la recherche.



- 2) Les instances communautaires (IC) sont une force remarquable dans la mobilisation pour le développement social local avec les deux tiers des instances mobilisatrices et les deux tiers des actions en 2009-2010.
- 3) Les tables de quartier (TQ), sans considérer les sous-structures qui leur sont rattachées, apparaissent comme ayant un rôle moteur dans le développement social local. Alors qu'elles représentaient 5,4 % des instances actives en 2009-2010, elles portaient 11,3 % des actions.
- 4) Les acteurs publics (CSSS, milieu municipal) sont présents dans la mobilisation pour le développement social local en étant eux-mêmes les instigateurs d'instances de concertation. Environ le cinquième (22 %) des instances de concertation en sont issues. Les instances publiques actives portaient 17 % des actions en 2009-2010. Les acteurs publics sont par ailleurs aussi présents par les programmes de financement qu'ils gèrent et qui soutiennent l'action communautaire en développement social local. Les données dont nous disposons ne permettent pas cependant d'apprécier dans quelle mesure les actions répertoriées sont soutenues par les différents programmes publics de financement.
- 5) Les instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP) sont porteuses de 5,8% des actions. Les acteurs philanthropiques ou public-philanthropiques sont par ailleurs aussi présents par les programmes de financement qu'ils gèrent et qui soutiennent l'action communautaire en développement social local. Les données dont nous disposons ne permettent cependant pas d'apprécier dans quelle mesure les actions répertoriées sont soutenues par ces programmes de financement.
- 6) Les données n'informent pas sur l'ampleur des actions, en termes de ressources mobilisées (ex. : les ressources humaines ou financières), de durée ou de volume d'activités produites.



Question 2 – Comment ont émergé les instances de concertation et leurs actions en développement social local?

Les instances de concertation ont-elles été constituées selon une logique ascendante, c'est-à-dire de l'impulsion du milieu, ou selon une logique descendante, à partir d'une demande d'un bailleur de fonds ou pour répondre à l'exigence d'un programme, ou sont-elles issues d'une dynamique mixte, conjuguant les deux mouvements? De la même manière, les actions réalisées par ces instances sont-elles vues comme ascendantes, mixtes ou descendantes?

Les instances de concertation répertoriées dans les neuf territoires sont vues par les informateurs consultés comme étant issues d'une logique ascendante, pour une moitié d'entre elles, et d'une logique descendante ou mixte pour l'autre moitié (tableau 7a). Quant aux actions portées par les instances de concertation en 2009-2010, elles sont très largement vues par les informateurs consultés comme étant ascendantes, c'est-à-dire développées en réponse à un besoin du milieu (tableau 7b). Le poids des bailleurs de fonds et des programmes apparaît donc à première vue être relativisé par la force des milieux dans la mobilisation des communautés et la détermination de l'action.

Tableau 7a – Distribution des instances de concertation selon leur mode d'émergence

ÉMERGENCE	INSTANCES %
Ascendante	125 51,9 %
Mixte	42 17,4 %
Descendante	74 30,7 %
Total	241 100 %

Données valides pour 241 instances sur le total des 268 instances.

Tableau 7b – Distribution des actions au cours de 2009-2010 selon leur mode d'émergence

ÉMERGENCE	ACTIONS %
Ascendante	313 65,3 %
Mixte	104 21,7 %
Descendante	62 13 %
Total	479 100 %

Données valides pour 479 actions sur le total des 539 actions.

La dynamique d'émergence des instances de concertation est liée à leur type. Le tableau 8 montre que les tables de quartier et les instances communautaires sont qualifiées d'ascendantes dans une proportion de 77,8 % et de 68,8 % respectivement, alors que les instances publiques sont très largement vues comme étant issues d'une dynamique descendante (84,3 %) et les instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique plutôt vues comme d'origine mixte (50 %). Une analyse plus fine des données permet de nuancer l'idée souvent admise voulant que les instances de concertation plus récentes répondraient surtout à une logique descendante alors que les instances plus anciennes seraient davantage issues d'un mouvement ascendant. D'un côté, tel que le montre le tableau 9a, plus des deux tiers (104/153) des instances communautaires sont issues d'une logique ascendante, quelle que soit leur période de création. D'un autre côté, tel que montré dans le tableau 9b, même si en nombre la majorité des instances ayant été constituées au cours de la dernière décennie sont d'émergence ascendante (90 des 168 instances ayant été constituées depuis 2000), il demeure qu'un nombre important d'instances d'émergence descendante ou mixte sont venues habiter l'espace d'action collective des territoires locaux au cours de la dernière décennie (78 des 168 instances créées depuis 2000). Plus particulièrement, 51 %



des IP sont nées depuis 2004 et sept des neuf IPPP sont nées depuis 2007. Vue la position sociale de ces instances d'émergence descendante ou mixte, elles peuvent être vues comme ayant un impact social plus important.

Tableau 8 – Distribution des instances de concertation selon leur émergence par type d'instances

ÉMERGENCE	TYPES D'INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Ascendante	7 77,8 %	115 68,8 %	1 2 %	2 25 %	0 --
Mixte	2 22,2 %	27 16,2 %	7 13,7 %	4 50,0 %	2 33,3 %
Descendante	0 --	25 15 %	43 84,3 %	2 25,0 %	4 66,7 %
Total	9 100 %	167 100 %	51 100 %	8 100 %	6 100 %

Données valides pour 241 instances sur le total des 268 instances.

Tableau 9a – Distribution des instances communautaires de concertation selon leur année de création et leur mode d'émergence

ANNÉES DE CRÉATION	ÉMERGENCE			TOTAL
	ASCENDANTE	DESCENDANTE	MIXTE	
Avant 2000	19	7	2	28
2000-2004	10	3	2	15
2005-2011	75	13	22	110
Total	104	23	26	153

Données valides pour 153 instances sur le total de 184 instances.

Tableau 9b – Distribution des instances de concertation selon leur année de création et leur mode d'émergence

ANNÉES DE CRÉATION	ÉMERGENCE			TOTAL
	ASCENDANTE	DESCENDANTE	MIXTE	
Avant 1999	21	10	4	35
1999	2	13	1	16
2000-2004	10	12	3	25
2005-2011	80	31	32	143
Total	113	66	40	219

Données valides pour 219 instances sur le total de 268 instances.

Quant aux actions portées par les instances de concertation en 2009-2010, le tableau 10 montre que la tendance à des actions vues comme ascendantes s'observe généralement, y compris pour les actions réalisées par les instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP), à l'exception des actions portées par les instances publiques qui ne sont qualifiées d'ascendantes qu'à 32 %. Ainsi, si les IPPP sont vues surtout comme étant d'origine mixte (50 %), les actions qu'elles réalisent sont vues surtout comme ascendantes (74,1 %) par les répondants. À contrario, les instances mobilisatrices



d'origine publique sont vues surtout comme descendantes (84,3 %) ainsi qu'une bonne part des actions qu'elles réalisent (46,1 %). Un approfondissement de ce résultat serait pertinent pour mieux saisir les manières différentes d'opérer des IP et des IPPP, notamment dans le cas des programmes procéduraux (Howlett, 2000), c'est-à-dire qui sont centrés sur une série d'étapes à réaliser (ex. : portrait des besoins, priorisation, plan d'action, mise en œuvre, évaluation) plutôt que sur des activités spécifiques et des finalités prédéterminées.

Tableau 10 – Distribution des actions selon leur mode d'émergence par type d'instances, 2009-2010

ÉMERGENCE DES ACTIONS	TYPE D'INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Ascendante	31 63,3 %	226 73,6 %	25 32,0 %	20 74,1 %	8 66,6 %
Mixte	17 34,7 %	60 19,6 %	17 21,8 %	6 22,2 %	2 16,7 %
Descendante	1 2,0 %	21 6,8 %	36 46,2 %	1 3,7 %	2 16,7 %
Total	49 100 %	307 100 %	78 100 %	27 100 %	12 100 %

Données valides pour 473 actions sur le total des 539 actions.



Question 3 – Quels liens collaboratifs entretiennent les instances de concertation pour le développement social local dans leurs territoires?

Les collaborations sont étudiées sous l’aspect des liens dynamiques qui s’établissent entre deux instances ou plus, à propos de leurs actions collectives. Ces liens collaboratifs comportent des degrés d’intensité allant du moins intense au plus intense, soit: le partage d’information sur les actions collectives; la planification conjointe (priorisation et plan d’action commun des actions collectives); la réalisation conjointe des actions collectives; et la coordination conjointe des actions collectives. Les catégories les moins intenses sont incluses dans celles exigeant davantage de collaboration.

Les collaborations ont été d’abord définies selon le nombre d’instances dans les réseaux, ces réseaux étant les configurations d’instances identifiées par les informateurs comme entretenant des liens collaboratifs. Parmi les 147 instances actives en 2009-2010, on dénombre 255 dyades, 10 trios, 6 quatuors et cinq arrangements de cinq instances ou plus. Il faut saisir ici que, déjà, les instances qui entrent en collaboration ne sont pas des organisations individuelles mais sont constituées de plusieurs organisations. Nous avons décomposé en dyades les configurations en trios, quatuors et plus de sorte à analyser les liens entre les types d’instances. Les tables de quartier et les instances communautaires sont ici regroupées. Au total, parmi les 147 instances, nous dénombrons 508 liens collaboratifs dyadiques (tableau 11).

Tableau 11 – Distribution des réseaux selon leur nombre d’instances et leur nombre de liens dyadiques

RÉSEAUX SELON LEUR NOMBRE D’INSTANCES	NOMBRE DE LIENS DYADIQUES
255 dyades	255 liens
10 réseaux de 3 instances	30 liens
6 réseaux de 4 instances	36 liens
1 réseau de 5 instances	10 liens
2 réseaux de 6 instances	30 liens
1 réseau de 12 instances	66 liens
1 réseau de 13 instances	78 liens
Total	505 liens

Données valides pour 505 liens dyadiques sur le total des 508 liens.

De façon prévisible, les liens dyadiques qui impliquent les IC et TQ sont plus fréquents (85% des liens dyadiques) que ceux impliquant les instances publiques (45% des liens dyadiques) et que ceux impliquant les instances publiques-philanthropiques (10,7 % des liens dyadiques), puisque les IC sont les plus nombreuses parmi les instances actives en 2009-2010, suivies des IP et des IPPP (voir tableau 5b). Les IC et TQ établissent des liens dyadiques surtout entre elles et avec les IP. On peut y voir une manifestation des liens historiques entre le milieu communautaire, souvent mandataire des programmes à base communautaire, et les acteurs publics bailleurs de fonds de ces programmes. Quant aux IP, elles établissent des liens collaboratifs principalement avec des IC et TQ. Il y a donc réciprocité des liens collaboratifs entre les IC et TQ et les IP au sens où, l’une pour l’autre, ces instances constituent leur principal collaborateur (tableau 12a).

La dynamique collaborative entre les instances se distribue principalement dans des liens de la moins grande intensité, soit l’échange d’information (41,1 % des liens) et des liens de la plus haute intensité, soit la coordination conjointe des actions (40 % des liens) (tableau 12b). On observe en outre, au tableau 13,



que les liens collaboratifs de la plus grande intensité sont nettement prédominants dans les dyades (IC+TQ)-(IC+TQ), où 63,5 % des liens sont de la coordination conjointe. À l’opposé, 54,2 % des liens dans les dyades d’instances publiques-communautaires (IC+TQ)-IP sont de l’échange d’information. Cela est un indicateur du caractère limité de la dynamique collaborative ayant cours entre les instances publiques (principalement issues du monde municipal) et issues du milieu communautaire (IC et TQ) dans le développement social local. Le tableau 13 montre aussi que les collaborations avec les instances philanthropiques ou issues d’un partenariat public-philanthropique sont en grande majorité du type le moins intense, soit l’échange d’information, et ce qu’il s’agisse de collaboration avec les instances publiques (70 % des liens collaboratifs IP-IPPP) ou communautaires (74 % des liens collaboratifs IC-IPPP). On note enfin que les collaborations entre les IP sont principalement de l’échange d’information.

Tableau 12a – Distribution des liens collaboratifs selon les dyades d’instances de concertation actives en 2009-2010

DYADES D’INSTANCES DE CONCERTATION	LIENS COLLABORATIFS	
	NOMBRE	%
(IC+TQ)-(IC+TQ)	241	47,7
(IC+TQ)-IP	168	33,3
(IC+TQ)-IPPP	23	4,5
IP-IPPP	20	4,0
IP-IP	42	8,3
IPPP-IPPP	11	2,2
Total	505	100 %

Données valides pour 505 liens dyadiques sur le total des 508 liens.

Tableau 12b – Distribution des liens collaboratifs dyadiques selon le degré d’intensité de la collaboration, 2009-2010

DEGRÉS D’INTENSITÉ DE LA COLLABORATION	LIENS COLLABORATIFS	
	NOMBRE	%
Information	209	41,1
Planification conjointe	46	9,1
Réalisation conjointe	50	9,8
Coordination conjointe	203	40,0
Total	508	100 %

Tableau 13 – Distribution des liens collaboratifs dyadiques selon le degré d’intensité de la collaboration et les dyades d’instances de concertation, 2009-2010

DYADES D’INSTANCES DE CONCERTATION	DEGRÉ D’INTENSITÉ DE LA COLLABORATION				TOTAL
	INFORMATION	PLANIFICATION CONJOINTE	RÉALISATION CONJOINTE	COORDINATION CONJOINTE	
(IC+TQ)-(IC+TQ)	53 22 %	11 4,6 %	24 9,9 %	153 63,5 %	241 100 %
(IC+TQ)-IP	91 54,2 %	20 11,9 %	16 9,5 %	41 24,4 %	168 100 %
(IC+TQ)-IPPP	17 74 %	4 17,4 %	1 4,3 %	1 4,3 %	23 100 %
IP-IPPP	14 70 %	3 15,0 %	3 15,0 %	0 --	20 100 %
IP-IP	27 64,3 %	7 16,6 %	3 7,1 %	5 11,9 %	42 100 %
IPPP-IPPP	4 36,3 %	1 9,1 %	3 27,3 %	3 27,3 %	11 100 %

Données valides pour 505 liens sur le total des 508 liens.

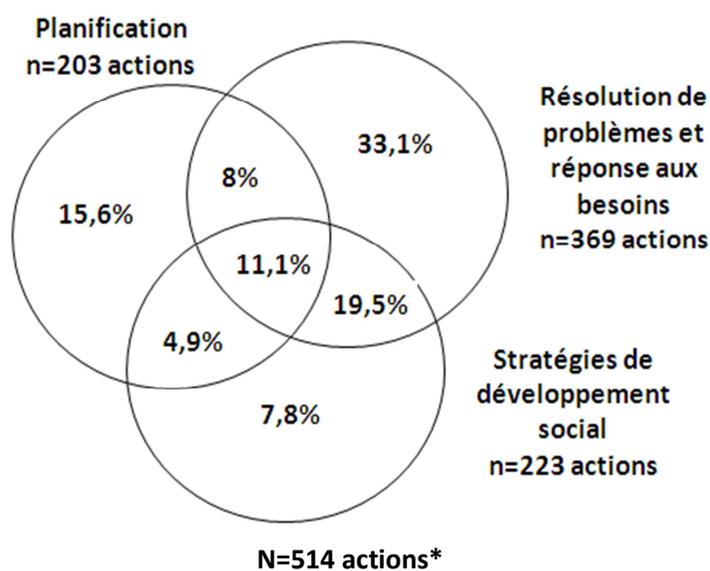


Question 4 – Quelles actions sont réalisées par les instances de concertation pour le développement social local?

1. Trois grandes fonctions du développement social local

Nous distinguons trois grandes fonctions du développement social local qui se déclinent en 10 types de contribution : les actions de *planification* (diagnostic, priorisation); les actions de *résolution de problèmes et réponse aux besoins* (disponibilité de services ou ressources, accessibilité, développement des compétences, amélioration des milieux de vie, information – sensibilisation); et les actions liées à des *stratégies de développement social* (influence sur les politiques publiques, participation citoyenne, mobilisation). Une même action peut être contributive à plus d'un type.

Figure 1
Contribution des actions à 3 fonctions
du développement social



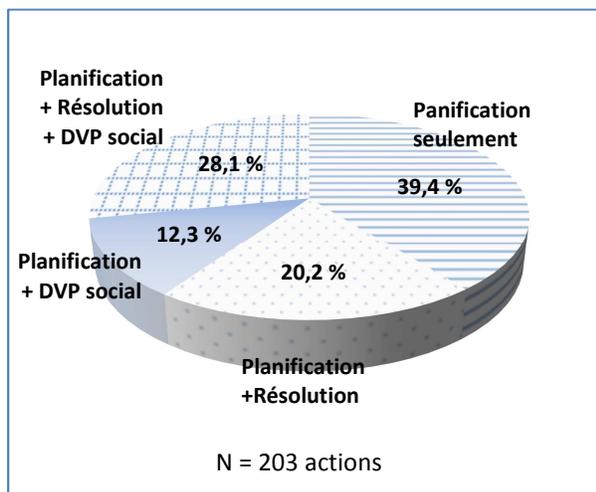
*Données valides pour un total de 514 actions sur les 539 actions

L'analyse de la contribution des actions à trois grandes fonctions du développement social, que décline la Figure 1, montre que :

- 71,7 % des actions (369 des 514 actions) contribuent à la *résolution de problèmes et réponses aux besoins*;
- 43,3 % des actions (223 des 514 actions) contribuent aux *stratégies de développement social*;
- 39,6 % des actions (203 des 514 actions) contribuent à la *planification*;
- 56,5 % des actions contribuent seulement à une fonction.

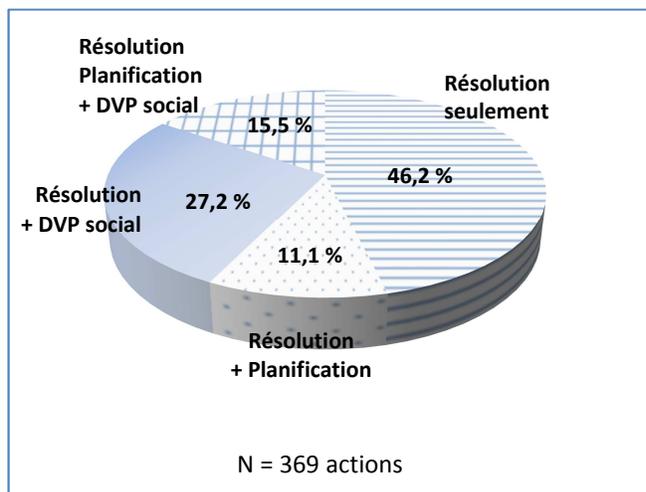


Figure 2
Contribution des actions à la fonction planification



Pour la fonction de *planification*, la Figure 2 montre que, parmi les 203 actions contributives, 39,4 % contribuent seulement à cette fonction alors que la majorité est contributive concomitamment aux deux autres fonctions.

Figure 3
Contribution des actions à la fonction résolution de problèmes et réponse aux besoins



Pour la fonction *résolution de problèmes et réponse aux besoins*, la Figure 3 montre que 46,2 % des 369 actions contributives ne contribuent qu'à cette fonction.

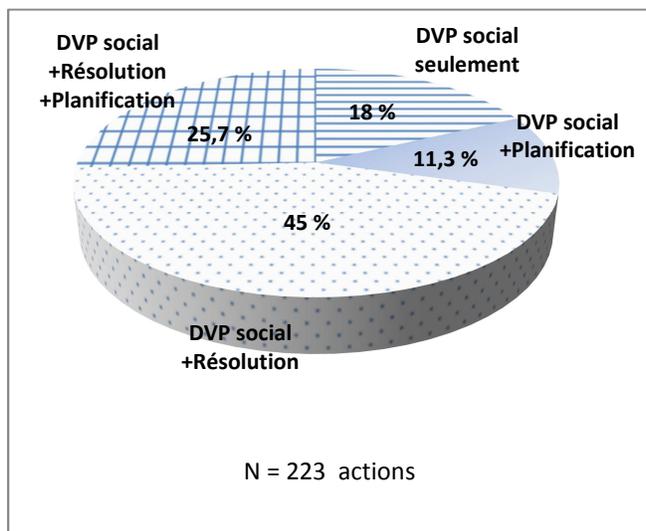
Figure 4
Cinq types de contribution des actions
à la résolution de problèmes et réponse aux besoins

Types de contribution	Nb d'actions contributives
Amélioration des milieux de vie	190
Information - sensibilisation	170
Accessibilité à des ressources	143
Développement des compétences	124
Disponibilité de ressources et services	85
Total des actions contributives	369

Parmi ces 369 actions contribuant à la *résolution de problèmes et réponse aux besoins*, la Figure 4 montre que l'amélioration des milieux de vie est le type le plus investi (190 des 369 actions, soit 51,5 %), suivi de l'information – sensibilisation (170 des 369 actions, soit 46 %). En contrepartie, accroître la disponibilité de ressources et services est faiblement investie avec 23,5 % des actions qui y contribuent.



Figure 5
Contribution des actions aux stratégies de développement social



Pour la fonction *stratégies de développement social*, la Figure 5 montre que parmi les 223 actions contributives, seules 18 % contribuent seulement à cette fonction.

Ainsi, les stratégies de développement social s’accomplissent en accompagnant d’autres actions, et principalement la *résolution de problèmes et réponse aux besoins*.

Le tableau 14 comparant l’importance relative des dix types de contributions aux trois grandes fonctions dans l’action collective en développement social montre que le diagnostic (31,7 %) occupe une place plus importante que la priorisation (23,7 %). Ce qui laisse à penser que l’exercice du portrait y occupe une place plus grande que l’exercice du plan. Autre point que soulève ce tableau, l’action sur les milieux de vie est le plus investi (37 %) alors que l’influence sur les politiques publiques (10,5 %) est le moins investi de tous les types d’action.

Figure 6
Trois types de contribution des actions aux stratégies de développement social

Types de contribution	Nombre d’actions contributives
Mobilisation	151
Participation citoyenne	102
Influence sur les politiques publiques	54
Total des actions contributives	223

La Figure 6 montre que, parmi les types de contributions aux stratégies de développement social, la mobilisation est le plus investi (151 des 223 actions, soit 67,7 %) alors que l’action d’influence sur les politiques publiques est nettement le type le moins investi (54 des 223 actions, soit 24,2 %) de cette fonction.



Tableau 14 – Nombre d’actions ayant contribué à chaque catégorie des trois types d’actions et pourcentage du total des actions réalisées en 2009-2010

	TYPES D’ACTIONS*									
	PLANIFICATION		RÉSOLUTION DE PROBLÈMES					STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
	DX	PR	ACC	DISP	COM	MV	I-S	PP	PC	MOB
Nombre d’actions	163	122	143	85	124	190	170	54	102	151
% du total des actions	31,7%	23,7%	27,8%	16,5%	24,1%	37%	33,1%	10,5%	19,8%	29,4%

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour un total de 514 actions sur les 539 actions.

Légende : DX : diagnostic; PR : priorisation; ACC : accessibilité aux services et ressources; DISP : disponibilité des services et ressources; COM : développement des compétences; MV : amélioration des milieux de vie; I-S : information – sensibilisation; PP : influence sur les politiques publiques; PC : participation citoyenne; MOB : mobilisation.

2. La contribution aux trois fonctions selon le mode d’émergence des actions

L’analyse selon le mode d’émergence des actions (tableau 15) montre que les actions d’origine descendante et mixte (53,2 % et 54,8 % respectivement) tendent à contribuer davantage à la *planification* que ne le font les actions d’origine ascendante (32,4 %). Cela reflète le *modus operandi* de l’action programmée, propre aux institutions publiques. En contrepartie, les actions ascendantes tendent, proportionnellement, à contribuer davantage à la *résolution de problèmes et réponse aux besoins*. Mais le mode d’émergence des actions ne détermine pas entièrement leur contribution à l’une ou l’autre fonction. Ainsi, 101 actions ascendantes contribuent à la *planification*, ce qui est autant que les 90 actions mixtes ou descendantes qui y contribuent. Les actions d’origines mixte et descendante contribuent aussi significativement à la *résolution de problèmes et réponse aux besoins*. Le même raisonnement s’applique aux *stratégies de développement social*, impulsées surtout par des actions d’origine ascendante (138 actions contributives), bien que les actions d’origines mixte et descendante y contribuent aussi (71 actions).

Tableau 15 – Nombre d’actions contributives aux différents types d’actions et pourcentage des actions de chaque mode d’émergence, 2009-2010

TYPES D’ACTIONS*	ÉMERGENCE		
	ASCENDANTE	MIXTE	DESCENDANTE
Planification	101 32,4 %	57 54,8 %	33 53,2 %
Résolution problèmes et réponse aux besoins	244 78,2 %	68 65,4 %	37 59,7 %
Stratégies de développement social	138 44,2 %	45 43,3 %	26 41,9 %
Nombre total d’actions	312	104	62

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 478 actions sur le total des 539 actions.



3. La contribution aux trois fonctions selon les types d'instances

Le tableau 16 montre que l'action des différents types d'instances est accordée aux trois fonctions à des hauteurs différentes. Ainsi, la *planification* occupe une place plus importante dans l'action des tables de quartier (TQ) et des instances publiques (IP), sans pour autant que cette fonction soit marginale pour les autres types d'instances. Pour tous les types d'instances, les deux tiers et plus de leurs actions sont contributives à la *résolution de problèmes et réponse aux besoins*. Enfin, les actions des TQ sont fortement investies dans les stratégies de développement social (63,3 % de leurs actions y contribuent) mais, mis à part les IPPP, tous les types d'instances leur accordent une place significative.

Tableau 16 – Nombre d'actions contributives aux différents types d'instances et pourcentage des actions de chaque type d'instances, 2009-2010

TYPES D'ACTIONS*	TYPES D'INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Planification	27	117	40	10	5
	45,0 %	34,7 %	44,4 %	32,3 %	41,7 %
Résolution de problèmes	40	235	57	22	10
	66,7 %	69,7 %	63,3 %	71 %	83,3 %
Stratégies de développement social	38	130	44	4	6
	63,3 %	38,6 %	48,9 %	12,9 %	50,0 %
Nombre total d'actions	60	337	90	31	12

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 530 actions sur le total des 539 actions.

Une analyse plus fine de la fonction *Résolution de problèmes et réponse aux besoins* par types d'instances (tableau 17) conduit aux constats suivants :

- 1) Le tableau 14 nous montrait que les actions sont davantage orientées vers l'amélioration des milieux de vie (37 % des actions y contribuent) que vers la disponibilité ou l'accessibilité des services (16,5 % et 27,8 % des actions). Or, tous les types d'instances consacrent leur action en premier lieu à l'amélioration des milieux de vie, à l'exception des instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP) qui consacrent surtout leurs actions à l'accessibilité et la disponibilité de services ou ressources.
- 2) L'accessibilité aux services ou ressources est importante dans l'action de trois types d'instances : les IPC, les IPPP et les IP.
- 3) Les tables de quartier investissent peu dans la disponibilité et l'accessibilité des services (7 % et 15,8 % respectivement) alors que leurs actions se concentrent sur les milieux de vie (43,9 %) et l'information – sensibilisation (35,1 %).
- 4) L'information – sensibilisation demeure un créneau d'action important pour toutes les instances, puisqu'environ le tiers des actions de chaque catégorie d'instances y contribuent (allant de 28 % pour les IP, jusqu'à 41,7 % pour les IPC).
- 5) Les instances communautaires (IC), dont l'impact est important vu leur grand nombre d'actions, consacrent leurs actions, certes, aux milieux de vie (35,6 % de leurs actions), mais aussi à l'information – sensibilisation (33,7 % de leurs actions), puis à l'accessibilité à des services ou ressources (26,1 % de leurs actions) et au développement des compétences (26,4 % de leurs actions y contribuent).



Tableau 17 – Nombre d’actions contributives aux cinq catégories du type d’actions Résolution de problèmes et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010

ACTIONS DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES*	TYPE D’INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Accessibilité	9 15,8 %	85 26,1 %	29 35,4 %	11 36,7 %	6 50,0 %
Disponibilité	4 7,0 %	56 17,2 %	11 13,4 %	9 30,0 %	4 33,3 %
Compétences	13 22,8 %	86 26,4 %	13 15,9 %	6 20,0 %	5 41,7 %
Milieux de vie	25 43,9 %	116 35,6 %	32 39,0 %	8 26,7 %	8 66,7 %
Information-Sensibilisation	20 35,1 %	110 33,7 %	23 28,0 %	11 36,7 %	5 41,7 %
Nombre total d’actions	57	326	82	30	12

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 507 actions sur le total des 539 actions.

L’analyse plus fine de la fonction *stratégies de développement social* par types d’instances (tableau 18) conduit aux constats suivants:

- 1) Le tableau 14 montrait que l’action d’influence sur les politiques publiques est peu investie par les instances de concertation (seulement 10,5 % des actions). Or, le tableau 18 montre que ce type d’actions est surtout présent pour les Tables de quartier dont 22,8 % des actions y contribuent.
- 2) La mobilisation est aussi fortement investie par les Tables de quartier puisque 49,1 % de leurs actions y contribuent. Elles sont aussi engagées à soutenir la participation citoyenne (29,8 % de leurs actions).
- 3) Du côté des instances communautaires (IC), elles agissent peu dans l’action d’influence sur les politiques publiques (9,5 % de leurs actions) alors que leur contribution est surtout en termes de mobilisation (26,4 % de leurs actions) et de participation citoyenne (19,9 % de leurs actions).
- 4) Les instances publiques (IP) investissent très peu dans des *stratégies de développement social* et leur principale contribution est à la mobilisation des communautés (34,1 % de leurs actions).
- 5) Enfin, les IPPP se présentent comme n’ayant pratiquement aucune contribution à des *stratégies de développement social*.
- 6) Les IPC ont une forte proportion de leurs actions en mobilisation des communautés (50 %) de même qu’en participation citoyenne (25 %).



Tableau 18 – Nombre d’actions contributives aux trois catégories du type d’actions Stratégies de développement social et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL*	TYPE D’INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Politiques publiques	13 22,8 %	31 9,5 %	10 12,2 %	0 0 %	0 0 %
Participation citoyenne	17 29,8 %	65 19,9 %	15 18,3 %	2 6,7 %	3 25,0 %
Mobilisation	28 49,1 %	86 26,4 %	28 34,1 %	2 6,7 %	6 50,0 %
Nombre total d’actions	57	326	82	30	12

* Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 507 actions sur le total des 539 actions.



Question 5 – Quels domaines du développement social sont davantage investis par les instances de concertation?

L'action des instances de concertation est contributive à sept domaines du développement social : la vie communautaire, l'éducation, l'aménagement-environnement, le développement économique, la sécurité alimentaire, le transport et le logement.

Au cours de l'année de référence, l'effort des 147 instances de concertation actives par leurs 539 actions a été en premier lieu consacré à trois domaines : la vie communautaire, l'éducation et l'aménagement-environnement. En deuxième lieu, les quatre autres domaines ont une importance plutôt comparable dans l'action des instances. Nous observons que l'alimentation, le transport et le logement, qui constituent des ressources primaires pour la vie, sont des domaines moins investis (tableau 19). Ce constat méritera une attention particulière dans des recherches ultérieures. Pourquoi, en effet, des actions qui sont ascendantes pour une large part, donc susceptibles de partir des besoins des populations, ne s'adressent-elles pas en priorité à ces besoins essentiels? Est-ce lié, par exemple, à la capacité limitée d'action des instances ou au peu de disponibilité de programmes de financement en ces domaines?

Tableau 19 – Nombre d'actions ayant contribué à chaque domaine du développement social et pourcentage des actions réalisées en 2009-2010

	DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL *						
	VIE COMMUNAUTAIRE	ÉDUCATION	AMÉNAGEMENT-ENVIRONNEMENT	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	TRANSPORT	LOGEMENT
Nombre d'actions	170	138	107	75	73	68	64
% des actions	32,1 %	26,0 %	20,2 %	14,2 %	13,8 %	12,8 %	12,1 %

* Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.
Données valides pour 530 actions sur le total des 539 actions.

Le mode d'émergence des actions n'est pas lié au domaine du développement social où elles sont investies. Les actions d'origine ascendante, qui sont les plus nombreuses, ne sont pas concentrées dans un ou quelques domaines du développement social; elles suivent plutôt la distribution de la contribution des actions aux différents domaines, avec en tête, la vie communautaire et l'éducation. Le même constat général s'applique pour les modes d'émergence mixte et descendant (tableau 20).



Tableau 20 – Nombre d’actions contributives aux différents domaines du développement social et pourcentage des actions de chaque mode d’émergence, 2009-2010

DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL*	ÉMERGENCE DES ACTIONS		
	ASCENDANTE	MIXTE	DESCENDANTE
Vie communautaire	105 33,7 %	27 26,0 %	20 32,3 %
Éducation	76 24,4 %	39 37,5 %	14 22,6 %
Aménagement / environnement	58 18,6 %	26 25,0 %	12 19,4 %
Développement économique	44 14,1 %	20 19,2 %	10 16,1 %
Sécurité alimentaire	42 13,5 %	24 23,1 %	6 9,7 %
Transport	27 8,7 %	16 15,4 %	8 12,9 %
Logement	47 15,1 %	11 10,6 %	7 11,3 %
Nombre d’actions	312	104	62

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 478 actions sur le total des 539 actions.

En contrepartie, les domaines où l’action est investie varient selon les types d’instances, tel que le montre le tableau 21. Le domaine de la vie communautaire est très important dans l’action des TQ (58,3 % de leurs actions y contribuent) et aussi des IP et des IPPP (respectivement 41,1 % et 45,2 % de leurs actions y contribuent). Le domaine de l’éducation est important pour les IC, avec 27 % de leurs actions qui y contribuent, mais il est central pour les IPPP dont 51,6 % des actions y contribuent. Seules les IPC interviennent surtout dans le domaine du développement économique (58,3 % de leurs actions). Enfin, en trois domaines centraux du développement social en milieux défavorisés, soit le logement, le transport et la sécurité alimentaire, de 20 % à 30 % des actions des TQ sont contributives à l’un ou l’autre de ces domaines et c’est le cas aussi pour 11 % à 14 % des actions des IC. Quant aux trois autres types d’instances, ces domaines sont marginaux dans leurs actions.



Tableau 21 – Nombre d’actions contributives aux différents domaines du développement social et pourcentage des actions de chaque type d’instances, 2009-2010

DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL *	TYPE D’INSTANCES				
	TQ	IC	IP	IPPP	IPC
Vie communautaire	35 58,3 %	83 24,6 %	37 41,1 %	14 45,2 %	1 8,3 %
Éducation	12 20,0 %	91 27,0 %	19 21,1 %	16 51,6 %	0 --
Aménagement / environnement	15 25,0 %	62 18,4 %	21 23,3 %	6 19,4 %	3 25,0 %
Développement économique	13 21,7 %	47 13,9 %	8 8,9 %	0 --	7 58,3 %
Sécurité alimentaire	13 21,7 %	47 13,9 %	4 4,4 %	7 22,6 %	2 16,7 %
Transport	18 30,0 %	38 11,3 %	9 10,0 %	2 6,5 %	1 8,3 %
Logement	15 25,0 %	39 11,6 %	8 8,9 %	0 --	2 16,7 %
Nombre d’actions	60	337	90	31	12

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

Données valides pour 530 actions sur le total des 539 actions.



Question 6 – Quelles sont les populations cibles des 147 instances actives en 2009-2010 et quelles populations sont visées par leurs actions?

Les instances de concertation pour le développement social local ont pour principale cible toute la population de leur territoire (58,2 % des instances) (tableau 22). Cela est cohérent avec leurs domaines d'action (tableau 19) qui concernent les milieux de vie et les collectivités. Il apparaît aussi que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille sont des cibles importantes des instances de concertation. Enfin, les instances de concertation n'ont généralement pas pour cible des populations plus spécifiques telles que les aînés, les femmes ou les immigrants. De façon corollaire, les actions que réalisent ces instances s'adressent à toute la population (37,9 % des actions) et aussi à des organisations de leur territoire (20,9 % des actions). De façon aussi concordante, les familles, l'enfance et la jeunesse sont ciblées par environ le quart des actions. Peu d'actions ciblent des sous-groupes spécifiques de la population, tels que les femmes, les immigrants ou les aînés (tableau 23).

Tableau 22 – Nombre et pourcentage des instances actives en 2009-2010 selon leurs populations cibles

POPULATIONS CIBLES*	INSTANCES ACTIVES	
	NOMBRE	% DU TOTAL DES INSTANCES
Petite enfance 0-5	24	16,4 %
5-12 ans	8	5,5 %
13-17 ans	11	7,5 %
17-25 ans	7	4,8 %
Jeunesse 6-25 ans	6	4,1 %
Familles	31	21,2 %
Aînés	11	7,5 %
Immigrants	5	3,4 %
Femmes	4	2,7 %
Toute la population du territoire	85	58,2 %

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.
Données valides pour 146 instances sur le total des 147 instances.

Tableau 23 – Nombre et pourcentage des actions selon leurs populations cibles, 2009-2010

POPULATIONS CIBLES*	ACTIONS	
	NOMBRE	% DU TOTAL DES INSTANCES
Famille-enfance-jeunesse	115	23,3 %
Aînés	21	4,3 %
Immigrants	5	1,0 %
Femmes	2	0,4 %
Autres sous-groupes	10	2,0 %
Institutions - organisations du territoire	103	20,9 %
Toute la population du territoire	187	37,9 %

*Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.
Données valides pour 494 actions sur le total de 539 actions.



Question 7 – Quelle est la contribution perçue des programmes de financement au développement social local?

Bien que cette question n'ait pas été documentée en lien avec les instances et les actions en développement social local, la perception des répondants quant à la contribution des programmes de financement au développement social local a été recueillie pour 13 programmes déployés¹³ en 2009-2010, ainsi que pour tout autre programme y contribuant, selon les répondants. Ces 13 programmes décrits à l'annexe 1 sont les suivants :

- 1) *Initiative montréalaise de soutien au développement social local;*
- 2) *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – volet Création d'environnements favorables;*
- 3) *Écoles et milieux en santé – volet milieu;*
- 4) *Écoles et milieux en santé – volet toxicomanie;*
- 5) *Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang;*
- 6) *Environnement urbain favorable à la santé – Quartiers 21;*
- 7) *Environnement urbain favorable à la santé – Quartiers durables;*
- 8) *Programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire;*
- 9) *Avenir d'enfants;*
- 10) *Accessibilité;*
- 11) *Québec en forme;*
- 12) *Revitalisation urbaine intégrée-RUI;*
- 13) *Contrat de ville.*

En cinq territoires, huit autres programmes sont identifiés par les répondants comme soutenant le développement social local, soit : Entente MICC-Ville (2 territoires); *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture* (1 territoire), *Développement économique Canada* (1 territoire), *Mon école à pied à vélo* de Vélo Québec (1 territoire); Centraide du Grand Montréal (1 territoire); *Intervention de milieu* et *Lutte aux gangs de rue* d'un arrondissement (1 territoire); *Démarche RUI* d'un arrondissement (1 territoire). Ces autres programmes sont marginaux dans le soutien au développement social local, étant présents chacun dans un seul territoire, à l'exception de l'Entente MICC-Ville présente dans deux territoires. Vu leur caractère marginal, ces programmes ne sont pas considérés dans les analyses qui suivent.

Ce répertoire des programmes soutenant le développement social local montre que les 13 programmes initiaux considérés dans cette recherche représentaient en 2009-2010 l'essentiel des sources de financement du développement social local. Parmi ceux-ci, il peut être indiqué de discuter si le programme *Prévention des ITSS* peut être considéré puisqu'il n'opère pas par le biais de l'action locale concertée et qu'il finance essentiellement des services directs de distribution / récupération de matériel de protection en matière d'ITSS.

1. Couverture territoriale des programmes

Quatre des 13 programmes sont déployés dans au moins huit des neuf territoires, tel que montré au tableau 24. Ces programmes visent le développement des enfants et des jeunes et l'action plus large sur l'environnement urbain et communautaire (SIPPE-ENV, Initiative montréalaise, Écoles et milieux en

¹³ Depuis, certains de ces programmes ont été fusionnés. C'est le cas de Quartier 21 et Quartier durable ainsi que des volets milieu et toxicomanie du programme École en santé.



santé-volet milieu, Contrat de Ville). Trois autres programmes déployés dans cinq ou six territoires ciblent aussi le développement des enfants et des jeunes (Avenir d'enfants, Écoles et milieux en santé-volet toxico, Québec en forme). Le seul programme dédié à la sécurité alimentaire ne couvre que quatre territoires. Les trois programmes dédiés à l'aménagement et l'environnement urbains (Environnements urbains/Quartiers durables, RUI ville et arrondissements, Environnements urbains Q21) sont peu déployés, couvrant d'un à trois territoires seulement. Enfin, le programme de prévention des ITSS est présent dans deux des neuf territoires seulement.

Bien que les sommes allouées par les différents programmes varient considérablement d'un programme à l'autre et d'un territoire à l'autre, ces données de couverture territoriale des programmes (tableaux 24 et 25) donnent une idée de la mesure selon laquelle les questions étudiées dans les chapitres précédents sont soutenues par les programmes de financement. Elles montrent que plusieurs territoires ont en fait passablement moins de ressources à dédier à leur développement social.

Tableau 24 – Couverture territoriale des programmes soutenant le développement social local

PROGRAMMES	NOMBRE DE TERRITOIRES COUVERTS
SIPPE-ENV	9
Initiative montréalaise	8
Écoles et milieux en santé-volet milieu	8
Contrat de Ville	8
Avenir d'enfants	6
Écoles et milieux en santé-volet toxico	5
Québec en forme	5
Sécurité alimentaire	4
Environnements urbains/Quartiers durables	3
RUI ville et arrondissements	3
<i>Prévention des ITSS</i>	2
Environnements urbains Quartier 21	1
Accessibilité	1

Tableau 25 – Nombre de programmes présents dans chacun des neuf territoires de table de quartier

TERRITOIRES DE TABLES DE QUARTIER	PARMI LES 13 PROGRAMMES
TQ #1	6
TQ #2	10
TQ #3	6
TQ #4	7
TQ #5	7
TQ #6	6
TQ #7	5
TQ #8	12
TQ #9	4



2. Domaines de contribution des programmes au développement social

Pour chaque programme, les questions posées aux répondants étaient les suivantes : Le programme a-t-il contribué au développement social local au cours de 2009-2010? Si oui, quels sont ses principaux domaines de contribution?

Le tableau 26 montre que deux programmes peuvent être qualifiés de généralistes puisqu'ils sont contributifs à tous les domaines dans tous les territoires où ils sont déployés (ou presque), soit Initiative montréalaise et Revitalisation urbaine intégrée. Contrat de ville peut aussi être qualifié de généraliste du fait qu'il est contributif à certains domaines en certains territoires et qu'aucune visée spécifique n'apparaît pour ce programme. Les 10 autres programmes soutiennent principalement des domaines spécifiques :

- Québec en forme couvre le plus large spectre en soutenant fortement quatre domaines : l'éducation, le transport, la sécurité alimentaire et la vie communautaire.
- Les SIPPE-ENV et Avenir d'enfants soutiennent principalement l'éducation et la vie communautaire.
- Écoles en santé – Milieu et Toxicomanie soutiennent principalement l'éducation.
- Le programme Sécurité alimentaire soutient principalement les domaines de la sécurité alimentaire, le développement économique et la vie communautaire.
- Environnement urbain – Quartiers durables et Quartier 21– soutiennent l'aménagement – environnement et aussi le transport pour ce qui est de Quartiers durables.
- Prévention des ITSS soutient des mesures éducatives.
- Accessibilité soutient la vie communautaire.

Le tableau 26 montre en outre que la perception des répondants sur la contribution des programmes aux sept domaines du développement social rejoint, pour l'essentiel, l'analyse de la question 5 sur la contribution des instances et des actions aux domaines du développement social. Ainsi, le tableau 19 montrait que l'éducation et la vie communautaire sont les domaines les plus investis par les actions en développement social. Ce sont aussi les domaines soutenus par le plus grand nombre de programmes, selon les répondants. Huit des 13 programmes soutiennent l'éducation dans tous (ou presque tous) les territoires couverts et sept programmes soutiennent la vie communautaire dans tous (ou presque tous) les territoires couverts. À contrario, le logement et le transport sont deux domaines déjà identifiés comme étant sous-investis par les actions en développement social. Or, selon les répondants, seuls les deux programmes généralistes soutiennent ces deux domaines, avec en outre Québec en forme pour ce qui est du transport.



Tableau 26 – Nombre de territoires où le programme est contributif, sur le nombre de territoires où il est implanté, pour chaque programme et chaque domaine du développement social

PROGRAMMES	DOMAINES							OCCURRENCE RÉELLE/ POTENTIELLE*
	DVP ÉCONOMIQUE	ÉDUCATION	LOGEMENT	TRANSPORT	AM-ENV	SA	VIE COMM	
Initiative montréalaise	8/8	8/8	8/8	8/8	7/8	8/8	8/8	55/56 (98,2 %)
SIPPE-ENV	5/9	8/9	1/9	2/9	1/9	6/9	9/9	32/63 (50,8 %)
ÉMS-milieu	4/8	6/8	1/8	1/8	2/8	1/8	4/8	19/56 (33,9 %)
ÉMS-toxico	2/5	4/5	0/5	0/5	2/5	0/5	2/5	10/35 (28,6 %)
Prévention ITSS	0/2	2/2	0/2	0/2	1/2	0/2	0/2	3/14 21,4 %
ENV urbains Q21	1/1	0/1	0/1	0/1	1/1	1/1	0/1	3/7 42,9 %
ENV urbains-Q durables	1/3	0/3	0/3	2/3	3/3	0/3	1/3	7/21 33,3 %
PRG Sécurité alimentaire	4/4	1/4	0/4	1/4	2/4	4/4	3/4	15/28 53,6 %
Avenir d'enfants	1/6	6/6	2/6	1/6	3/6	2/6	5/6	20/42 47,6 %
Accessibilité	0/1	0/1	0/1	0/1	0/1	0/1	1/1	1/7 14,3 %
Québec en forme	2/5	5/5	1/5	4/5	3/5	4/5	4/5	23/35 65,7 %
RUI	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3	21/21 (100 %)
Contrat de Ville	2/8	3/8	0/8	0/8	2/8	1/8	4/8	12/56 21,4 %

*Occurrence potentielle : 7 domaines du développement social X nb de territoires où le programme est présent.
Occurrence réelle : nb domaines – territoires où le programme est présent



DISCUSSION

Le premier intérêt de cette recherche exploratoire est méthodologique. À partir d'une démarche terrain, la recherche a contribué à préciser des variables descriptives que l'on a voulu standardisées afin de caractériser les réseaux d'action en développement social local, bien qu'il s'agisse d'entités à configurations variables qualifiées de singulières du fait qu'elles émergent ou sont adaptées aux particularités des différents milieux. Ce type de descripteurs est d'une aide considérable lorsque des résultats sont requis pour un grand nombre de territoires. Le tableau 4 des descripteurs constitue un premier pas vers cet objectif, ceux-ci ayant encore besoin d'être testés au plan théorique et empirique avant d'être utilisés de façon fiable pour caractériser l'action locale en développement social. Malgré les limites méthodologiques de cette recherche exploratoire, les résultats mettent en relief des constats relatifs à la gouvernance du développement social local et aux actions produites qui sont susceptibles d'interpeller les décideurs et professionnels ou qui méritent d'être plus amplement documentés dans des recherches futures.

Sur le plan de la **gouvernance du développement social local**, on observe au cours des récentes années un développement accéléré des instances de concertation de tous les types. Pour les plus nombreuses, soit les instances communautaires (IC), soixante-et-onze pour cent (71,9 %) des instances actuelles sont nées entre 2005-2011 et, quelle que soit leur année de création, elles sont d'émergence ascendante dans les deux tiers des cas (75/110, tableau 9a). En contrepartie, plusieurs instances d'émergence descendante ou mixte sont venues habiter l'espace d'action collective des territoires locaux au cours de la dernière décennie, tel que le montrent les données relatives à la question 2. Comment expliquer cette croissance? Est-elle liée à l'entrée en scène de nouveaux demandeurs de concertation? On note en effet au cours de la période récente un appel accru à l'action locale concertée de la part de nouveaux bailleurs de fonds issus de partenariats publics-philanthropiques (Québec en forme, Avenir d'enfants); on note aussi, notamment chez les acteurs publics, le recours croissant à la stratégie d'action intersectorielle devant des problèmes complexes (ex : les RUI) ou pour atteindre des finalités populationnelles (ex : l'approche populationnelle en CSSS) (Weber et al., 2008; Roy et al., 2010; Ferlie et al., 2011). Cette croissance est-elle associée à des manifestations d'hyperconcertation, tels qu'un éclatement de la gouvernance locale ou un affaiblissement des processus locaux de concertation, en raison de leur sur-sollicitation (Bourque, 2008)? Placet-elle les instances locales en compétition pour l'accès aux ressources? Face à ces possibilités, la multiplication des agents de mobilisation des communautés (organiseurs communautaires des CSSS; agents de développement des arrondissements; agents des programmes publics-philanthropiques) fait-elle contrepoids? Ces agents constituent-ils des ressources grâce auxquelles les instances locales peuvent mieux agir sur le développement de leur milieu ou contribuent-ils plutôt à exacerber les problèmes? Les mêmes acteurs sont-ils sollicités concomitamment par différents exercices de planification qui évolueraient en parallèle? Ces agents permettent-ils aux milieux de mieux définir leurs besoins ou viennent-ils orienter leurs démarches? Les collaborations établies entre les différentes instances réalisant des actions de planification contribuent à une planification intégrée de quartier? Une analyse plus fine de la gouvernance permettrait d'éclairer ces questions. L'analyse longitudinale de la configuration des instances par territoire local, mise en rapport avec des événements sociaux tel que l'avènement de nouveaux programmes de financement, permettrait de discuter du développement accéléré des instances et de mettre ce développement en lien avec différentes manifestations de l'hyperconcertation en disposant de données empiriques.

Notre recherche montre aussi que les instances jouent des rôles et s'engagent dans des rapports sociaux qui, au final, façonnent le développement social local. D'abord, les acteurs publics sont eux-mêmes



instigateurs de concertation en développement social local, étant à l'origine de 21,8 % des instances (les IP) qui portent 17 % des actions. Les TQ, qui représentent 5,4% des instances, apparaissent aussi jouer un rôle moteur avec 11,3 % des actions, dont 45 % consacrées à la planification. Beaucoup de ressources sont dédiées à la fonction de planification et ce type d'actions est plus important pour les TQ et les IP (autour de 45 %) que pour les IC et les IPPP (autour du tiers). Ces actions de planification sont d'une haute importance dans la gouvernance du développement social local puisqu'elles consistent à problématiser les situations et à se projeter collectivement dans l'action. Si on y regarde de plus près, on observe que les IC (n=184) sont une force remarquable du développement social local avec les deux tiers des instances et les deux tiers des actions. En contrepartie, les instances publiques (n=59), plus nombreuses que les tables de quartier (n=9), sont avec ces dernières des acteurs centraux de la planification. En effet, 45 % de leurs actions respectives y contribuent, comparé à 34 % pour les IC. Aussi, nous notons une tendance à des actions vues comme ascendantes, y compris pour les actions réalisées par les instances philanthropiques ou issues d'un partenariat public-philanthropique (IPPP), mais à l'exception des actions portées par les instances publiques (IP) qui ne sont qualifiées d'ascendantes qu'à 32 %. En outre, plus de la moitié des actions d'urgence mixte ou descendante, c'est-à-dire où les bailleurs de fonds des programmes de financement jouent un rôle important ou prépondérant, contribuent à la planification alors que c'est le cas du tiers des actions ascendantes. Ces données laissent apparaître un rapport social plus descendant qu'ascendant dans la fonction de planification qui mériterait une étude plus approfondie, particulièrement sous l'angle de l'*empowerment* des communautés.

Enfin, la gouvernance en réseau est une dimension centrale de l'action concertée en développement social local. Sur ce plan, on observe que les liens collaboratifs de la plus grande intensité (coordination conjointe) sont nettement prédominants parmi les IC et TQ, alors que les liens collaboratifs entre les IP et les IC+TQ sont surtout de l'échange d'information, tout comme entre les IPPP et les IC+TQ ou entre les IP et les IPPP, témoignant de la synergie réelle qui caractérise la gouvernance en réseau de l'action en développement social local. Il est reconnu que l'échange d'information peut, au mieux, servir la coordination des actions alors que des liens collaboratifs d'une plus grande intensité sont nécessaires pour atteindre des finalités d'innovation (Bilodeau *et al.*, 2011; Meijers *et al.*, 2004). Nos données laissent à penser que les rapports qu'entretiennent les IP et les IPPP entre elles et avec les IC et TQ ne seraient pas d'une intensité suffisante, par exemple, pour qu'émerge une gouvernance davantage intégrative des programmes de financement et tendraient plutôt à reproduire la sectorisation régionale des programmes. Une analyse plus fine des processus en cause permettrait de mieux documenter cette hypothèse.

Sur le plan des **actions réalisées**, malgré l'importance de la planification, il demeure que 69 % des actions contribuent à la résolution de problèmes et réponse aux besoins (voir la Figure 1). Parmi ces actions, l'amélioration des milieux de vie suivie de l'information – sensibilisation sont les catégories d'action les plus investies (respectivement 37 % et 33 % du total des actions y contribuent, voir tableau 14). Par ailleurs, la disponibilité de ressources et services dans la collectivité apparaît être sous-investie, avec seulement 16,5 % des actions qui y contribuent, compte tenu de son importance dans les milieux appauvris où les personnes et familles disposent elles-mêmes de peu de ressources privées. Nos résultats montrent aussi que parmi les trois stratégies de développement social local, les actions de mobilisation sont prépondérantes alors que les actions d'influence sur les politiques publiques et de participation citoyenne apparaissent peu investies, en comparaison du poids que les structures sociales et les politiques publiques exercent sur la vie des communautés. Il apparaît aussi que les domaines du développement social les moins investis sont l'alimentation, le logement et le transport, qui sont pourtant des ressources de première nécessité quand on parle de conditions de vie. Pourquoi des actions qui sont émergentes pour une large part, donc susceptibles de partir des besoins des populations, ne s'adressent-elles pas en



priorité à ces besoins essentiels? Cette situation est-elle liée à la complexité de ces questions? À l'espace décisionnel occupé par des acteurs des niveaux supra-locaux en ces domaines (ex. : le transport collectif)? Reflète-t-elle plutôt la situation des territoires périphériques, alors que ces questions seraient depuis longtemps et plus amplement travaillées dans les territoires centraux de la ville (ex. : les instances travaillant sur le logement social qui seraient en émergence dans les quartiers périphériques)? Cette situation découle-t-elle plutôt des programmes de financement qui investiraient moins en ces domaines? Voilà des questions qui méritent aussi d'être explorées.

Finalement, un des objectifs initiaux du projet *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010* était de mettre en lien les programmes de financement de l'action locale concertée avec les instances et les actions collectives en développement social local. Bien qu'il n'ait pu être pleinement réalisé dans le présent exercice, et bien qu'il représente un défi méthodologique important, voire un défi politique, un tel objectif demeure pertinent. La présente recherche apporte quelques éléments d'information sur ce sujet. D'abord, il apparaît que les 13 programmes de soutien à l'action locale concertée initialement identifiés dans la démarche de planification s'avèrent être effectivement ceux qui sollicitent l'action intersectorielle et la mobilisation des communautés pour le développement social local¹⁴. Seuls quelques autres programmes à déploiement très restreint ont été mentionnés par les répondants. En outre, la perception des répondants sur la contribution des programmes de soutien à l'action locale concertée aux sept domaines du développement social rejoint, pour l'essentiel, l'analyse faite des 530 actions répertoriées en développement social local. La plupart de ces programmes ont des visées spécifiques et financent certains domaines du développement social local et certaines catégories d'action, tel que le détaille l'analyse des actions réalisées. Il apparaît donc que les programmes de financement de l'action locale concertée et leurs bailleurs de fonds (ministères et agences, municipalités, philanthropie) ont une influence sur les domaines du développement social les plus investis (vie communautaire, éducation, aménagement-environnement) et les moins investis (logement, alimentation, transport). Conséquemment, afin de soutenir le développement social local dans les domaines nettement sous-investis, il faut que les principaux bailleurs de fonds de l'action concertée en développement social travaillent la question conjointement et en collaboration avec les instances locales. À cet égard, nos résultats montrent que les programmes généralistes, tels que l'*Initiative montréalaise* et la *Revitalisation urbaine intégrée*, sont ceux qui contribuent effectivement à tous les domaines du développement social.

¹⁴ Il faut noter que, selon les acteurs du milieu communautaire, leur financement à la mission demeure leur principal levier d'action en développement social local.



BIBLIOGRAPHIE

Banque de Ressources Interactives en Sciences Économiques et Sociales (BRISES). La mobilisation collective, 2007. Sur Internet : <http://www.brises.org>

Bernard P, Bernier M, Boisjoly J, Cousineau J-M. *Comment mesurer le développement social ?* Québec : Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, 2002.

Bernier J, Clavier C, Giasson G. Développement social local à Montréal : approche concertée de lutte contre les inégalités. Dans : Potvin L, Moquet MJ, Jones CM. (Éd.), *Réduire les inégalités sociales en santé*. Saint-Denis : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 2010; 168-77.

Bilodeau A, Galarneau M, Fournier M, Potvin L. L'Outil diagnostique de l'action en partenariat : Fondements, élaboration et validation. *Revue canadienne de santé publique* 2011;102(4):298-302.

Botes L, Van Rensburg D. Community participation in development: nine plagues and twelve commandments. *Community Development Journal* 2000; 35:41-58.

Bourque D. *Concertation et partenariat : Entre levier et piège du développement des communautés*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008.

Bourque D. Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets* 2012;18(1):40-60.

Boivin S, Albert L. *L'enjeu du développement des compétences*. Montréal : Unité de Santé Internationale de l'Université de Montréal – CHUM, 2005 [PPT]. Sur Internet : http://www.powershow.com/view1/2a4ac9-ZDc1Z/Lenjeu_du_dveloppement_des_comptences_Suzanne_Boivin_et_Lucien_Albert_Unit_de_Sant_Internationale_Un_powerpoint_ppt_presentation.

Bracht N. *Health promotion at the community level: New advances*. Thousand Oaks (Californie), Sage Publication Ltd., 1999.

Centraide du Grand Montréal. *Répertoire des organismes et des projets 2008-2009*. Montréal : Centraide du Grand Montréal, 2009.

Collectif Quartier. *Lexique : Table de concertation*. Montréal : Collectif Quartier, 2009. Sur Internet : <http://collectifquartier.org/ressources/lexique/t/>.

Délégation interministérielle aux personnes handicapées. *Définition de l'accessibilité, une démarche interministérielle*. Paris : Délégation interministérielle aux personnes handicapées, 2006. Sur Internet : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/GuideAccessibilite_DIPH.pdf.

Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (DGSP). *Programme national de santé publique 2003-2012 : Mise à jour en 2008*. Québec : Gouvernement du Québec, 2008.

Ferlie E, Fitzgerald L, Mcgovern G, Dopson S, Bennett C. Public Policy Networks And 'Wicked Problems': A Nascent Solution? *Public Administration* 2009; 89(2):307-324.



Hawe P, Potvin L. What is population health intervention research? *Canadian Journal of Public Health* 2009;100(1):I-8 – I-14.

Hendricks J, Clavier C, Potvin L. Influencer les politiques publiques par la concertation. Montréal : Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé, Université de Montréal, 2012.

Howlett M. Managing the hollow state: procedural policy instruments and modern governance. *Canadian Public Administration / Administration Publique du Canada* 2000; 43(4):412-431.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Québec : Institut national de santé publique du Québec, 2002.

Knoke D, Kuklinski J H. *Network Analysis*. Newbury Park : Sage Publications, 1982.

Le Boterf G. *Ingénierie et évaluation des compétences* (4e éd). Paris: Éd. d'Organisation, 2002.

Meijers E, Stead D. Policy integration: What does it mean and how can it be achieved? A multidisciplinary review. Berlin: Conference on the Human Dimensions of Global Environmental Change: Greening of Policies-Interlinkages and Policy Integration, 2004. Sur Internet: http://userpage.fu-berlin.de/ffu/akumwelt/bc2004/download/meijers_stead_f.pdf.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Programme national de santé publique 2003-2012. Mise à jour 2008*. Gouvernement du Québec : Direction des communications du MSSS, 2003.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. *Le développement durable : À propos du développement durable. Définition*, 2002. Sur Internet : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>.

Réseau québécois de développement social. *Développement social : La vision de ceux et celles qui y travaillent! Plateforme du Réseau québécois du développement social*. Québec, Réseau québécois de développement social. 2012. Sur Internet : http://www.tpdsl.org/upload/File/rqdsplateformenationale_fev_2013.pdf

Roy DA, Litvak É, Paccaud F. *Des réseaux responsables de leur population. Moderniser la gestion et la gouvernance en santé*. Mascouche (Québec) : Le Point en administration de la santé et des services sociaux, 2010.

Smith LB. *Politiques publiques et participation publique : Engagement des citoyens et des collectivités dans l'élaboration des politiques publiques*. Ottawa : Direction de la santé de la population et de la santé publique, bureau régional de l'Atlantique, Santé Canada, 2003. Sur Internet : http://www.phac-aspc.gc.ca/canada/les-regions/atlantique/pdf/pub_policy_partic_f.pdf.

Thévenot L. L'action en plan. *Sociologie du travail* 1995;3:411-434.

Thibault A, Lequin M, Tremblay M. *Cadre de référence de la participation publique (démocratique, utile et crédible)*. Québec : Conseil de la santé et du bien-être, 2000. Sur Internet : http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf et cité dans Collectif Quartier (2009) Lexique. Participation citoyenne, en ligne à <http://collectifquartier.org/ressources/lexique/p/>.



Tilman F. *Information - sensibilisation - conscientisation. Quelle communication pour l'émancipation?* Atelier de pédagogie sociale Le grain asbl. Bruxelles: Le grain asbl, 2005. Sur Internet: http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=117:information-sensibilisation-conscientisation-quelle-communication-pour-lemancipation-&catid=54:analyses.

Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Coalition montréalaise des tables de quartier. *Initiative montréalaise de soutien au développement social local, Orientations et paramètres de gestion et d'évaluation*. Montréal: Coalition montréalaise des tables de quartier, 2006.

Villemagne C. Le milieu de vie comme point d'ancrage pour l'éducation relative à l'environnement: réalité ou chimère? *Revue francophone en Éducation relative à l'environnement* 2005;5:89-95.

Weber EP, Khademian AM. Wicked problems, knowledge challenges, and collaborative capacity builders in network settings. *Public Administration Review* 2008;68(2):334-349.

Portraits réalisés dans le cadre du projet de planification de la Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. Sur Internet: http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/publications/publications_recherche.html

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent*. Montréal: ASSS, 2013a.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent*. Portrait synthèse. Montréal: ASSS, 2013b.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville*. Montréal: ASSS, 2013c.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville*. Portrait synthèse. Montréal: ASSS, 2013d.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de LaSalle*. Montréal: ASSS, 2013e.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de LaSalle*. Portrait synthèse. Montréal: ASSS, 2013f.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de Pointe-aux-Trembles*. Montréal: ASSS, 2013g.



Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de Pointe-aux-Trembles. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013h.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de Rivière-des-Prairies.* Montréal : ASSS, 2013i.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire de la Table de développement social de Rivière-des-Prairies. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013j.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Regroupement des organismes et des citoyens et citoyennes humanitaires d'Anjou.* Montréal : ASSS, 2013k.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2009-2010. Territoire du Regroupement des organismes et des citoyens et citoyennes humanitaires d'Anjou. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013l.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de la Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal.* Montréal : ASSS, 2013m.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de la Table de quartier du Nord-Ouest de l'Île de Montréal. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013n.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de la Table de quartier Lac Saint-Louis/Dorval.* Montréal : ASSS, 2013o.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de la Table de quartier Lac Saint-Louis/Dorval. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de Solidarité Mercier-Est.* Montréal : ASSS, 2013q.

Direction de santé publique de l'Agence de santé des services sociaux de Montréal. *Arrimage des concertations locales dans sept domaines du développement social 2010-2011. Territoire de Solidarité Mercier-Est. Portrait synthèse.* Montréal : ASSS, 2013r.





ANNEXE 1

Titres et bailleurs de fonds des programmes ou initiatives fondés sur la mobilisation des communautés, à la base des actions documentées dans *Portrait de l'action locale concertée, 2009-2010*

TITRE DU PROGRAMME OU DE L'INITIATIVE	BAILLEURS DE FONDS
Initiative montréalaise de soutien au développement social local	Ville de Montréal, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) et Centraide du Grand Montréal
SIPPE (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité) - composante Création d'environnements favorables	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Prévention des infections transmises sexuellement et par le sang – ITSS	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Écoles et milieux en santé (ÉMES) : milieu	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Écoles et milieux en santé (ÉMES) : prévention des toxicomanies	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Un environnement urbain favorable à la santé – Quartiers 21	Ville de Montréal, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Santé publique Canada
Un environnement urbain favorable à la santé – Aménager des quartiers durables	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Avenir d'enfants et Initiative 1, 2, 3 GO! ayant transité vers Avenir d'enfants	2009-2010 : année de transition du soutien financier de Centraide du Grand Montréal (pour 1,2, 3 Go !) vers le soutien financier d'Avenir d'enfants
Accessibilité	Centraide du Grand Montréal
Québec en forme : Saines habitudes de vie - Mode de vie physiquement actif et saine alimentation	Société de gestion en partenariat financée par le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon
Revitalisation urbaine intégrée-RUI	Ville de Montréal
Contrat de ville - entente Ville de Montréal et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : Volet lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	Ville de Montréal et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MESS)

Pour consulter la définition des programmes présentée aux répondants, le lecteur est invité à consulter les portraits de la concertation locale (DSP, 2013a - 2013r).



ANNEXE 2

Déploiement des programmes de soutien à l'action locale en développement social local dans les 9 territoires de table de quartier, 2009-2010

PROGRAMMES & INITIATIVES	TERRITOIRES DE TABLE DE QUARTIER								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Initiative montréalaise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
SIPPE-ENV	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écoles et milieux en santé-milieu	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Écoles et milieux en santé-toxico	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Prévention des ITSS	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Environnements urbains – Q 21	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Environnements urbains – Q durables	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Sécurité alimentaire	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Avenir d'enfants	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Accessibilité	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Québec en forme	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Revitalisation urbaine intégrée	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Contrat de Ville	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui



Carte des territoires socio-sanitaires à Montréal (CSSS et CLSC)

